R

GE

R

Chez G
à

L 19 f 8

REMARQUES
DE
GRAMMAIRE
SUR
RACINE.

Par M. l'Abbé D'OLIVET.

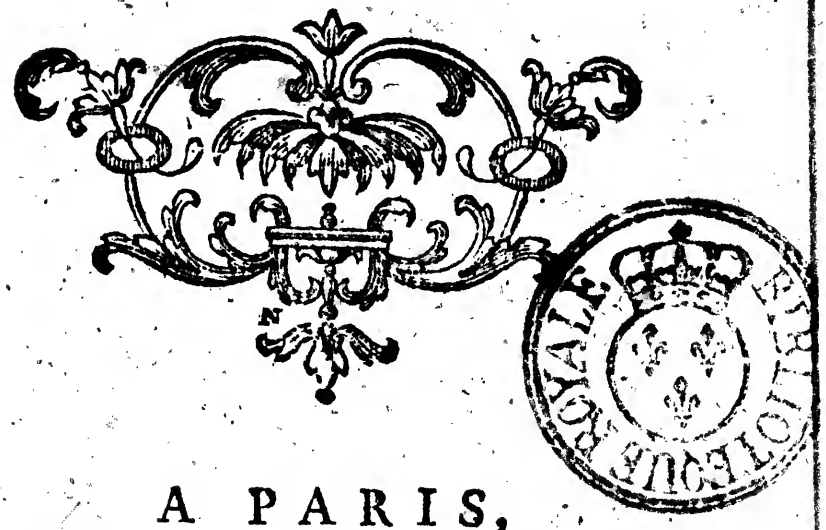

A PARIS,
Chez GANDOUIN, Quai des Auguſtins,
à la deſcente du Pont-neuf,
à la belle Image.

M. DCC. XXXVIII.

Nullam ingenii ſperantes gratiam circa res, etiamſi neceſſarias, procul tamen ab oſtentatione poſitas. Quintil.

REMARQUES DE GRAMMAIRE SUR RACINE.

POUR annoncer d'abord mon deſſein, il me ſuffira de rappeler ici une idée de M. Deſpréaux, que j'ai déjà expoſée dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.

Je voudrois, diſoit-il, que la France pût avoir ſes Auteurs claſſiques, auſſi-bien que l'Italie. Pour cela, il nous faudroit un certain nombre de livres, qui fuſſent déclarez exempts

» de fautes, quant au ſtyle. Quel eſt
» le Tribunal qui aura droit de pro-
» noncer là-deſſus, ſi ce n'eſt l'Aca-
a démie ? Je voudrois qu'elle prît
» d'abord le peu que nous avons de
» bonnes Traductions ; qu'elle invi-
» tât ceux qui ont ce talent, à en
» faire de nouvelles ; & que ſi elle
» ne jugeoit pas à propos de corriger
» tout ce qu'elle y trouveroit d'équi-
» voque, de haſardé, de négligé,
» elle fût au moins exacte à le mar-
» quer au bas des pages, dans une
» eſpèce de commentaire, qui ne fût
» que grammatical. Mais pourquoi
» veux-je que cela ſe faſſe ſur des
» Traductions ? Parce que des Tra-
» ductions avouées par l'Académie,
» en même temps qu'elles ſeroient
» lûes comme des modéles pour bien
» écrire, ſerviroient auſſi de modéles
» pour bien penſer, & rendroient le
» goût de la bonne Antiquité fami-
» lier à ceux qui ne ſont pas en état
» de lire les Originaux.

Voilà, certainement, une idée ſolide ; & je ne doute pas que l'Académie ne ſe faſſe une loi de rendre cet

important ſervice au Public, lorſqu'elle aura ſatisfait à d'autres engagemens, qui ne ſont pas moins dignes de ſon zéle. Je doute ſeulement qu'il convienne de préférer des Traductions, comme le prétendoit M. Deſpréaux, à ceux de nos ouvrages François, dont le mérite, depuis cinquante ou ſoixante ans, eſt avoué de tout le monde. Car enfin, toute prévention à part, il me ſemble que la langue Françoiſe a des Auteurs, qui peuvent également ſervir de modéles, & pour bien penſer, & pour bien écrire. Je ne ſais même ſi le nombre de nos excellens Originaux, quelque borné qu'il ſoit, ne l'eſt pas encore moins que celui de nos bonnes Traductions. Mais n'entrons point ici dans un examen, qui ſeroit long, & dont il ne s'agit pas.

Quant à préſent, & pour ce qui me regarde perſonnellement, je crois ne pouvoir mieux ſeconder les vûes de M. Deſpréaux, qu'en m'attachant à ſes Poëſies, & à celles de M. Racine; perſuadé comme je le ſuis avec toute la France, qu'ils mériteroient

inconteſtablement d'être mis à la tête de nos Auteurs claſſiques, ſi l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils ſont tombez.

Qu'on ne s'étonne pas, au reſte, qu'ayant pour but d'être utile à quiconque veut cultiver l'art d'écrire, je cherche des modéles parmi les Poëtes, pluſtôt que parmi ceux qui ont écrit en proſe. Car notre langue ne reſſemble pas à quelques autres, où la Poëſie & la Proſe ſont, pour ainſi dire, deux langages différens. Ce n'eſt pourtant pas que le François ne connoiſſe qu'un même ſtyle pour ces deux genres d'écrire. Mais les différences qui doivent les caractériſer, ne ſont pas grammaticales pour la pluſpart: & dès-lors, puiſque ma Critique ſe borne aux fautes de Grammaire, il étoit aſſez indifférent qu'elle tombât ſur des Poëtes, ou ſur des Orateurs.

J'ai choiſi des Poëtes, parce qu'il me ſemble qu'une excellente Poëſie ſe fait lire & relire plus volontiers, qu'une proſe également bonne en ſon genre. Or il n'en eſt pas des Au-

teurs qu'on lit pour ſe former le goût d'une Langue, comme de ceux qu'on lit ſimplement pour apprendre ce qu'ils contiennent. Il ſuffit ordinairement de lire ceux-ci une ou deux fois : mais ceux-là demandent qu'on ſe familiariſe avec eux ; & ce n'eſt qu'à force de bien étudier le goût de leur diction, que l'on parvient à pouvoir les imiter.

Une autre raiſon encore, qui ſeule auroit emporté la balance, c'eſt qu'en vérité, ſi nous y regardons de bien près, il y a moins à reprendre dans Racine & dans Deſpréaux, que dans nos Ouvrages de proſe les plus eſtimez. Cela ne me ſurprend pas. On travaille les vers avec plus de ſoin que la proſe : & cependant la proſe, pour être portée à ſa perfection, ne coûteroit guère moins que les vers.

Racine ſera le premier objet de ma Critique. Je l'ai lû avec attention, mais non à deſſein d'y trouver des fautes. Lire un Auteur dans la vûe de le reprendre, c'eſt vouloir à tout moment trouver mal ce qui eſt bien. Je ne relèverai que les endroits où j'ai

été arrêté malgré moi, & ſans chercher à l'être.

Quoique ſa Thébaïde ne ſoit pas à mépriſer, je n'ai cependant pas cru qu'il me fût permis d'y toucher : le mérite de ſes autres Tragédies demandant qu'on ferme les yeux ſur l'eſſai d'un jeune homme.

J'ai dû me défendre auſſi de toucher à la derniére, mais par un autre motif. Car l'Académie, il y a quelques années, entreprit de faire ſur Athalie, ce qu'elle fit autrefois ſur le Cid : & le Public, vrai-ſemblablement, ne tardera pas à jouïr de ſon travail. J'aurois donc manqué de reſpect en même temps, & à ma Compagnie, ſi j'avois oſé la prévenir ; & au Public, ſi je l'avois occupé des doutes d'un ſimple particulier, lorſqu'il ſe promet les déciſions d'un Tribunal, dont l'autorité lui eſt connue.

ALEXANDRE.

Acte I. *Sc.* 1. *Vers* 13.

. . . . . Trahirai-je ces Princes ;
Que raſſemble le ſoin d'affranchir nos Provinces ;
Et qui ſans balancer ſur un ſi noble choix,
Sauront également vivre, ou mourir en Rois ?

UN défaut aſſez ordinaire, ſur-tout à ceux qui commencent à écrire, c'eſt de courir après un bel arrangement de mots, au haſard de négliger l'eſſentiel, qui eſt la clarté des idées, & la juſteſſe de la penſée. Racine, dans tous ſes ouvrages, ne m'a paru que deux ou trois fois coupable d'une pareille faute. Ici je la trouve dans ces paroles, *Sans balancer ſur un ſi noble choix*, où il me ſemble que ce mot, *choix*, n'eſt pas employé à propos : car *choiſir*, c'eſt de deux choſes, qui dépendent de nous, prendre l'une & laiſſer l'autre. Or il ne dépendoit

pas de ces Princes, ou de *vivre en Rois*, ou de *mourir en Rois*, puiſqu'Alexandre les mettoit dans la néceſſité, ou de ſe rendre lâchement, ou de courir les riſques d'un combat. Ainſi l'objet de leur *choix*, ce n'étoit pas l'alternative d'une vie, ou d'une mort digne d'un Roi: c'étoit d'un côté, une honteuſe ſervitude, & de l'autre un combat glorieux, mais dangereux.

I. 2. 6.

J'ai vû de rang en rang cette ardeur répandue,
Par des cris généreux éclater à ma vûe.

J'ai vû.....à ma vûe. Petite négligence de ſtyle. Mais la perfection, en quelque genre que ce ſoit, ne conſiſte pas à éviter ſeulement les grandes fautes: & même, ſi l'on n'eſt pas attentif à éviter les moindres, on eſt preſque sûr d'en faire de grandes.

I. 3. 15.

Et ne le forçons point par ce cruel mépris;
D'achever un deſſein qu'il peut n'avoir pas pris.

On dit, *Exécuter un deſſein*, & non, *Achever un deſſein*, à moins qu'on

n'entende par-là l'ouvrage d'un homme qui deſſine.

I. 3. 33.

Sais-je pas que Taxile eſt une ame incertaine?

Au lieu de, *Ne ſais-je pas*, &c. De même, dans les Plaideurs, I. 5. 39.

. . . . . Suis-je pas fils de maître?

Au lieu de, *Ne ſuis-je pas fils de maître?* Vaugelas (1) dit que ces deux maniéres de parler ſont bonnes. Mais l'Académie, dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, traite de négligence, & même de faute, la ſuppreſſion de l'une des négatives. Pour la proſe, cela eſt inconteſtable. Pour les vers, c'eſt une licence, dont aujourd'hui les oreilles délicates ſont bleſſées, & que Racine, dans toutes ſes Tragédies, ne s'eſt permiſe que trois ou quatre fois.

II. 1. 77.

. . . . . Mon ame inquiétée,
D'une crainte ſi juſte eſt ſans ceſſe agitée.

[1] Dans ſa Remarque CCII, qui a pour titre : *N'ont-ils pas fait*, & *Ont-ils pas fait?*

Et de même, dans sa Tagédie d'Andromaque, I. 2. 3.

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.

Inquiet adjectif, & *Inquiété* participe passif, ne présentent pas le même sens. Il falloit dans le premier exemple, *Mon ame inquiéte*: & dans le second, *La Grèce en ma faveur est trop inquiéte*; ou mieux encore, *s'inquiéte trop.*

II. 2. 9.

Vous les verriez plantez jusque sur vos tranchées,
Et de sang & de morts vos campagnes jonchées.

J'ai deux doutes à proposer sur ce dernier vers. Premiérement, *des campagnes jonchées de sang*, est-ce une métaphore qu'on puisse recevoir? On doit dire, ce me semble, *des campagnes* arrosées *de sang*, & jonchées *de morts*. En second lieu, quand le nominatif & le verbe se trouvent séparez par un rélatif, comme ici, *Vous les verriez*, ce même verbe ne sauroit avoir encore un autre régime, amené par la conjonction &. Je suppose qu'après avoir parlé de la vertu, je dise, *Vous la verrez honorée par-tout*,

& le vice déteſté : ma phraſe ne vaudra rien ; il faut que je répéte mon verbe, *& vous verrez le vice déteſté* : à moins que je ne prenne un autre tour, qui me ſauve une répétition peu agréable.

II. 2. 91.

. . . . . Ses ſacriléges mains
Deſſous un même joug rangent tous les humains.

Autrefois *Deſſous*, *deſſus*, *dedans*, étoient prépoſitions, auſſi-bien qu'adverbes. Vaugelas les ſouffre encore dans le vers, comme prépoſitions. Mais il me ſemble qu'aujourd'hui la Poëſie ſe pique d'être à cet égard auſſi exacte que la proſe. Racan diſoit que Malherbe ſe blâmoit d'avoir écrit, *Deſſus mes volontez*, au lieu de, *ſur mes volontez*. On peut voir là-deſſus Ménage, dans ſes Obſervations ſur la langue Françoiſe, I. partie, chapitre 298. Ainſi la différence qu'aujourd'hui nous mettons tous ici, a été ſentie depuis long-temps : & Racine n'a manqué à l'obſerver que dans ce ſeul endroit.

II. 2. 143.

C'eſt ce qui l'arrachant du ſein de ſes Etats,

Au Trône de Cyrus lui fit porter ſes pas ;
Et du plus ferme Empire ébranlant les colonnes,
Attaquer, conquérir, & rendre les Couronnes.

Qui ne croiroit que ces deux participes ou gérondifs, *arrachant*, *ébranlant*, ſe rapportent au même ſubſtantif ? Et cela effectivement devroit être ainſi, pour la netteté du diſcours. On ſentira encore mieux le défaut de cette phraſe, en lui donnant un arrangement proſaïque. *C'eſt la gloire qui* arrachant *Alexandre du ſein de ſes Etats, lui fit porter ſes pas au Thrône de Cyrus ; &* ébranlant *les colonnes du plus ferme Empire, attaquer, conquérir, & rendre les Couronnes.* On voit que le premier de ces participes ſe rapporte à *gloire*, & le ſecond à *Alexandre*.

Puiſqu'une pareille faute échappe à des hommes tels que Racine, cela nous apprend que nous ne ſaurions revoir de trop près nos écrits. A la vérité, il ne faut point, dans la chaleur de la compoſition, amortir notre feu par des chicanes grammaticales ; mais l'ouvrage étant ſur le papier, il

faut, quand nous venons à l'éplucher de sang froid, nous traiter à la rigueur, & ne perdre jamais de vue cette ancienne (1) maxime : *Parler purement, n'est pas un grand mérite ; d'y manquer, c'est une honte.*

III. 6. 25.

. . . . . Vos bontez à leur tour
Dans les cœurs les plus durs inspireront l'amour.

Inspirer dans, ne me paroît pas François. On dit, *Inspirer à*. Pour conserver *dans*, il faudroit, *Dans les cœurs les plus durs feroient naître l'amour* : & on diroit en prose, *Inspireroient de l'amour* aux *cœurs les plus durs*.

IV. 1. 4.

M'entretenir moi seule avecque mes douleurs.

Avecque, de trois syllabes, n'est plus que dans ce seul endroit de Racine ; car il l'a corrigé par-tout ailleurs où ses premiéres éditions nous apprennent qu'il l'avoit employé. *On se fert*

(1) *Nemo unquam est Oratorem, quòd Latinè loqueretur, admiratus : si est aliter, irridet.* Cic. de Orat. III, 14.

(1) *rarement d'*avecque, *si ce n'eſt en vers, quand on a beſoin d'une ſyllabe : encore eſt-il bon*, ajoute l'Académie, *de s'en paſſer le plus que l'on peut.*

IV. 2. 27.

Et voyant de ſon bras voler par-tout l'effroi,
L'Inde ſembla m'ouvrir un champ digne de moi.

Premiérement je doute, ſi *l'effroi de ſon bras* peut ſignifier *l'effroi que cauſe ſon bras.* Il me ſemble qu'*effroi* ne peut ſe dire que dans un ſens paſſif, & pour exprimer ce que reſſentent ceux qui ſont effrayez. Mais ce même vers nous préſente une ſeconde difficulté, encore plus digne d'attention.

Voyant ſe rapporte, non pas à l'Inde, qui eſt le nominatif ſuivant, mais à la perſonne qui parle. Il ſe rapporteroit au nominatif ſuivant, ſi la phraſe étoit conçue ainſi :

Et voyant de ſon bras voler par-tout l'effroi,
Je crus alors m'ouvrir, &c.

(1) Obſervations de l'Académie ſur les Remarques de Vaugelas, Rem. CCLXVIII.

Voyant

Voyant ne ſeroit en ce cas-là qu'une appoſition, auſſi permiſe en proſe qu'en vers. Mais de la maniére dont Racine l'emploie, cela fait une phraſe *abſolue*, c'eſt-à-dire, qui n'eſt point régie.

Quant à préſent, je me contente de faire obſerver ce que c'eſt que des *phraſes abſolues*. Rien n'eſt plus fréquent dans nos Poëtes, & dans nos Orateurs. Il y en a de pluſieurs ſortes; les unes permiſes dans la proſe, les autres tolérées dans la Poëſie ſeulement. Pour en pouvoir bien juger, il faudroit en rapporter tout à la fois un grand nombre d'exemples: & c'eſt un long détail, que je réſerve pour mes Remarques ſur Deſpréaux.

IV. 2. 75.

Qu'ai-je fait, pour venir accabler en ces lieux
Un Héros, ſur qui ſeul j'ai pu tourner les yeux?

Qu'ai-je fait, dit Axiane, *pour que vous veniez*, vous Alexandre, *accabler*; &c. Il ne s'agit pas de ſavoir ſi *pour que*, feroit ici un bon effet. Il s'agit ſeulement de faire ſentir l'é-

quivoque, qui eſt dans la phraſe de Racine, où l'on croit que ces mots, *pour venir*, regardent la perſonne qui dit, *Qu'ai-je fait.* Elle vient cette équivoque, de ce qu'il y a une ellipſe trop forte.

Par *Ellipſe*, nous entendons le Retranchement d'un ou de pluſieurs mots, qui ſeroient néceſſaires pour la régularité de la conſtruction, mais que l'uſage permet de ſupprimer. Or l'uſage ne permet une ellipſe du genre de celle-ci, que dans la converſation. *Tout ce qui eſt bon à écrire*, c'eſt une maxime de Vaugelas, *eſt bon à dire : mais tout ce qui ſe peut dire, ne ſe doit pas écrire.*

ANDROMAQUE.

Acte I. *Sc.* 1. *Vers* 46.

PRêt à ſuivre par-tout le déplorable Oreſte.

On dit bien, *Mon ſort eſt déplorable* : mais on ne dira pas, *je ſuis déplorable*. C'eſt un mot qui ne s'applique qu'aux choſes ; & le Dictionnaire de l'Académie en avertit expreſſément. Il y a cependant encore trois autres endroits où Racine l'applique à des perſonnes, & même dans ſes derniéres (1) Tragédies. Quand une faute ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans un Auteur, il eſt naturel de la croire l'effet d'une ſimple inadvertence, qui ne prouve rien. Mais, ſi l'expreſſion eſt répétée dans des ouvrages différens, & qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre, cela prouve que c'étoit une expreſſion avouée par l'Auteur : & dès-lors,

(1) Phédre, II. 2. 67. IV. 1. 14. Athalie, I. 1. 149.

quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, il eſt toujours à propos d'obſerver quelles ſont les maniéres de parler, qui ont pu ne lui pas déplaire, quoique l'uſage ne les eût pas autoriſées.

I. 1. 65.

Mais admire avec moi le ſort, dont la pourſuite
Me fait courir alors au piége que j'évite.

Peut-on dire, *la pourſuite du ſort ?* Quand *pourſuite* eſt ſuivi d'un génitif, il me ſemble que ce génitif doit être la choſe qui eſt pourſuivie, & non la perſonne qui pourſuit. Ainſi, lorſqu'on dit, *la pourſuite des ennemis*, *la pourſuite des voleurs*, cela ſignifie l'action par laquelle les ennemis ou les voleurs ſont pourſuivis. Mais ſi, par la *pourſuite des ennemis*, on vouloit ſignifier les mouvemens que les ennemis font eux-mêmes pour atteindre ceux qui les attaquent, je crois que l'expreſſion, tout au moins, ſeroit obſcure.

I. 1. 109.

Il l'aime. Mais enfin cette veuve inhu-
maine

N'a payé juſqu'ici ſon amour que de haine;
Et chaque jour encore, on lui voit tout tenter,
Pour fléchir ſa Captive, ou pour l'épouvanter.

Ici le ſens & la Grammaire ne s'accordent point; car le ſens veut que ce *lui* du troiſiéme vers ſoit rapporté à Pyrrhus: & la Grammaire, qu'il le ſoit à cette *veuve inhumaine*.

Parmi les équivoques qui naiſſent de pronoms mal placez, je ne relèverai que celle-là. Un exemple ſuffit. Rien, je l'avoue, ne coûte tant que d'éviter toujours les équivoques de cette ſorte. Mais, où la néceſſité ſe trouve, la difficulté n'excuſe pas.

I. 2. 83.

Oui, les Grecs ſur le fils perſécutent le pére.

On diroit bien, *dans le fils perſécutent le pére*, ſi l'on vouloit dire qu'ils font ſouffrir le fils à cauſe du pére, & à ſa place. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit en cette occaſion. Racine l'entend ici dans le ſens de *Pourſuivre*, comme le vers précédent le prouve.

Ce n'eſt pas les Troyens, c'eſt Hector qu'on pourſuit.

Oui, les Grecs ſur le fils perſécutent le pére.

Perſécuter, en ce ſens-là, eſt une eſpèce de Latiniſme: & *Perſécuter ſur*, fait une phraſe encore plus barbare.

I. 4. 2.

Un eſpoir ſi charmant me ſeroit-il permis ?

Pyrrhus veut dire: *Me ſeroit-il permis de croire que vous me cherchez ?* Ainſi c'eſt ſur le préſent que tombe ce mot, *eſpoir*. Autrefois nos Poëtes ne faiſoient aucune difficulté de l'employer comme ſynonyme d'*idée*, *penſée*, *ſentiment*. Mais il me ſemble qu'aujourd'hui on ne l'oſeroit plus dire qu'en parlant de choſes qui ſont à venir.

I. 4. 108.

Oui, mes vœux ont trop loin pouſſé leur violence,
Pour ne plus s'arrêter que dans l'indifférence.

On voit bien la penſée de l'Auteur. Mais la netteté de la phraſe demanderoit qu'en ſupprimant la négative, il eût dit, *Pour s'arrêter dans l'indiffé-*

rence : si cependant, *S'arrêter dans l'indifférence*, signifie assez [illegible]irement, Se réduire à être indifférent.

II. 3. 6.

Il n'attend qu'un prétexte à l'éloigner de lui,

On retrouve, *Prétexte à*, dans Britannicus, Acte I. Sc. 2. vers 139. Je doute un peu de cette expression. Au moins est-il certain que, *Prétexte pour*, seroit infiniment mieux.

III. 3. 16.

N'avons-nous d'entretien que celui de ses pleurs ?

Il y a là, si je ne me trompe, quelque chose d'obscur. Car la premiére idée que nous offre *l'entretien de ses pleurs*, c'est, *l'entretien que ses pleurs ont avec nous*. Au lieu que Racine veut dire: N'avons-nous pour sujet, pour matiére d'entretien, que ses pleurs ?

III. 6. 16.

Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée ?

Voilà ce qui s'appelle une phrase louche. *Sans espoir de pardon*, regarde Andromaque: &, *m'avez-vous condam-*

née, regarde Pyrrhus. Il falloit, *Sans eſpoir de pardon me vois-je condamnée*, afin que la phraſe entiére tombât ſur Andromaque: ou, *M'avez-vous condamnée ſans me laiſſer aucun eſpoir de pardon*, afin qu'elle ne tombât que ſur Pyrrhus.

IV. 3. 68.

Mais cependant, ce jour il épouſe Andromaque.

Je ne blâme point ici, *ce jour*, parce que le vers précédent le juſtifie:

Cette nuit je vous ſers, cette nuit je l'attaque.

Il y a une rélation ſi marquée entre *cette nuit*, & *ce jour*, que l'un peut bien amener l'autre. Mais, *ce jour*, mis abſolument, me fait quelque peine dans Bérénice, Acte V, Scéne derniére, vers 55.

J'aimois, Seigneur, j'aimois, je voulois être aimée.
Ce jour, je l'avoûrai, je me ſuis alarmée.

Un exemple me rendra plus clair. On dit bien, *Cette nuit je pars*, & même on ne ſauroit le dire autrement. Mais on ne dit pas, *Ce jour je pars*, en parlant du jour préſent: on dit, *aujourd'hui*

jourd'hui je pars. Et ſi l'on parle d'un autre jour, ſoit paſſé, ſoit à venir, il faut le déſigner par une épithète, ou par une particule. *Ce* même *jour il m'arriva tel accident. Ce jour*-là *j'irai à Verſailles.* Ainſi, quoiqu'on diſe adverbialement, *cette nuit*, *ce matin*, *ce ſoir*, on ne dit pas de même, *ce jour*; parce qu'*aujourd'hui*, pur adverbe, l'a exclus du langage ordinaire.

IV. §. 91.

Je t'aimois inconſtant : qu'aurois-je fait fidéle ?

Voilà, de toutes les ellipſes que Racine s'eſt permiſes, la plus forte & la moins autoriſée par l'uſage. Mais, avant que de la condamner, il y a trois réflexions à faire.

1°. Souvent, & preſque toujours, la Poëſie demande un ſtyle plus ſerré que la proſe; car ſi la penſée ne ſouffre pas qu'on faſſe deux vers, il faut trouver le ſecret de dire tout en un ſeul.

2°. Ce qui rend l'Ellipſe, non-ſeulement excuſable, mais digne même de louange, c'eſt lorſqu'il s'agit, comme ici, de renfermer beaucoup de ſens en peu de paroles : & ſur-tout,

lorſqu'une violente paſſion agite la perſonne qui parle. Hermione, dans ſa fureur, voudroit pouvoir dire plus de choſes, qu'elle n'articule de ſyllabes.

3°. Il y a de certaines fautes, que le meilleur écrivain peut faire par négligence, ou même ſans s'en appercevoir mais une ellipſe, telle que celle-ci, quand un grand maître l'emploie, c'eſt volontairement, & après y avoir bien penſé.

Je conclus de-là, que de pareilles hardieſſes ne tirent point à conſéquence pour des écrivains du commun: & j'ajoûte, qu'un Critique, s'il condamne abſolument ce qu'un grand maître a écrit avec mûre réflexion, ſe ſent plus de courage que je n'en ai.

V. 1. 37.

. . . . . Ah! devant qu'il expire.

Autrefois ces deux prépoſitions, *Avant*, & *Devant*, pouvoient (1) ſe mettre l'une pour l'autre. Aujourd'hui l'uſage eſt qu'on les diſtingue, ſoit en

(1) Voyez Vaugelas, Remarque CCLXXIV.

vers, ſoit en proſe. *Avant* eſt rélatif au Temps : *avant votre départ, avant que vous partiez.* Mais *Devant* eſt rélatif au Lieu : *j'ai paru devant le Roi, vous paſſerez devant ma porte.* Ajoûtons que *Devant* ne ſauroit être ſuivi d'un *Que.* Par conſéquent il y a, ſelon l'uſage préſent, double faute dans *Devant qu'il.* Je dis, ſelon l'uſage préſent; car il ne faut pas faire un crime à Racine d'avoir quelquefois uſé d'expreſſions, qui n'étoient pas encore vieilles de ſon temps.

V. 2. 26.

Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès
Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.

On ne ſauroit être trop réſervé à faire des Règles générales : & cela me regarde plus que perſonne. Mais pourtant, notre Syntaxe ne ſe fera pas toute ſeule. Vaugelas ne l'a pas épuiſée, à beaucoup près. Quant à Ménage, & au P. Bouhours, ils ne conſultent guère que l'uſage, & rarement ils remontent aux principes. Il ſeroit donc à ſouhaiter que chaque

particulier, à mesure qu'il croit avoir découvert une Règle nouvelle, eût le courage de la proposer, afin qu'elle fût examinée à loisir. J'appelle *Règles nouvelles*, celles qui ne se trouvent pas encore dans nos Grammairiens.

Telle est la Règle fondamentale, que je propose en ces termes. *Quand le pronom rélatif*, Qui, *est au nominatif, il ne sauroit être séparé du substantif, auquel il se rapporte.*

Je dis, *Quand il est au nominatif.* Car il le peut dans ses cas obliques, mais seulement par une prépositon, ou par un article : comme, *la personne* pour *qui je m'intéresse*, *la personne de qui l'on vous a dit du bien.*

A l'égard des phrases où *Qui* forme une répétition : par exemple, *Un auteur*, qui *est sensé*, qui *sait bien sa langue*, qui *médite bien son sujet*, qui *travaille à loisir*, qui *consulte ses amis*, *est presque sûr du succès.* Tous ces *Qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif, & par conséquent, il n'y a rien là que de conforme à la Règle générale.

Présentement, on voit en quoi con-

ſiſte la faute que je reprens dans ce vers, *Phénix même en répond, qui &c.* Il y a une ſéparation totale entre le *Qui*, & ſon ſubſtantif.

Au reſte, quoique ce *Qui* ne puiſſe être ſéparé de ſon ſubſtantif, cela n'empêche pas qu'il ne rentre, par rapport au verbe dont il eſt ſuivi, dans tous les droits des autres nominatifs : c'eſt-à-dire, qu'il peut, & avec grace, être ſéparé de ſon verbe, non-ſeulement par de ſimples appoſitions, mais par des phraſes entiéres, dont le ſens eſt ſuſpendu. Tous nos bons Auteurs en fourniſſent des exemples ſans fin. Je me borne à celui-ci, tiré d'Athalie, IV. 3. 56.

Ne deſcendez-vous pas de ces fameux Lévites,
Qui, lorſqu'au Dieu du Nil le volage Iſraël
Rendit dans le deſert un culte criminel,
De leurs plus chers parens ſaintement homicides,
Conſacrérent leurs mains dans le ſang de ſes perfides ?

Tout ce que je viens d'expliquer, ſe prouve par ce ſeul exemple. *Qui*,

touche immédiatement son substantif, *Lévites* : mais il est séparé de son verbe, *Consacrérent*, par une phrase suspendue, *Lorsqu'au Dieu du Nil le volage Israël rendit dans le desert un culte criminel* ; & par une apposition, *De leurs plus chers parens saintement homicides*. Rien de plus régulier : & la clarté naît de la régularité.

V. 2. 39.

Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous.

Racine parle encore de même dans la dernière Scéne de cette Tragédie.

. . . . Quels serpens traîne-t-elle après soi ?

Dans Britannicus, V. 6. 38.

Ta fureur s'irritant soi-même dans son cours.

Et dans Phédre, II. 5. 59.

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

Je crois que c'est mal parler : *soi* ; & *soi-même* ne pouvant se mettre qu'avec l'indéfini, lorsqu'il s'agit des personnes, ou des choses personifiées. Mais comme la question est un peu obscure, je vais la débrouiller, si je puis ; & pour cela il faut creuser plus

avant que Vaugelas, & que le P. Bouhours, qui nous ont donné chacun deux Remarques sur ce sujet.

On peut considérer le pronom *Soi*, comme se rapportant, 1°. à des personnes; 2°. à des choses; 3°. à un singulier; 4°. à un pluriel.

Premiérement donc, en parlant des personnes, on dit *soi*, & *soi-même*, quand le nominatif présente un sens vague & indéfini. *Dans le péril chacun pense à soi. On ne doit guère parler de soi. On aime à se tromper soi-même.* Hors de-là, & toutes les fois que le nominatif présente un sens déterminé, comme dans les trois vers de Racine, il faut dire *lui*, *elle*, *lui-même*, *elle même*. Règle générale, & qu'on démontre ainsi.

Qu'est-ce que *Soi*? C'est un pronom, dont le nominatif est, *On*, comme l'a très-bien prouvé (1) M. l'Abbé Regnier. Or il est certain qu'un mot ne peut changer de nature, pour être dans ses cas obliques. *On* étant donc un pronom collectif & indéfini,

(1) Grammaire, page 258. & suivantes.

il s'enſuit de-là que ſon génitif & ſon ablatif *de ſoi*, ſon datif *à ſoi*, & ſon accuſatif *ſoi*, doivent ſe rapporter à un nom collectif & indéfini ; & par conſéquent ne peuvent ſe rapporter à une perſonne en particulier.

J'ai voulu mettre ce principe dans tout ſon jour, afin qu'on ne fût point ébloui par divers exemples, qui paroiſſent autoriſer le contraire, & que le P. Bouhours a tirez de nos meilleurs écrivains. Car enfin, dans les queſtions obſcures, on n'éclaircit rien par des exemples. Tout deviendroit arbitraire, ou peu s'en faut, ſi l'on n'argumentoit dans la Grammaire Françoiſe, que par autoritez.

2°. *Soi*, quand il ſe rapporte aux choſes, peut ſe mettre, non ſeulement avec l'indéfini, mais avec le défini, & il convient à tous les genres. *La vertu eſt aimable de ſoi, porte ſa récompenſe avec ſoi. Ce remède eſt bon de ſoi, quoiqu'il vous ait incommodé.*

3°. *Soi*, rapporté à un ſingulier, ne renferme aucune difficulté, qui ne ſoit réſolue par ce qui vient d'être dit. Car *Soi* eſt un ſingulier.

4°. Peut-il ſe rapporter à un pluriel? Tout le monde convient que non, s'il s'agit des perſonnes. On ne dit qu'*eux*, ou *elles*. Mais à l'égard des choſes, les avis ſont partagez. Vaugelas (1) propoſe trois maniéres de l'employer. *Ces choſes ſont indifférentes de ſoi. Ces choſes de ſoi ſont indifférentes. De ſoi ces choſes ſont indifférentes.* Il ne condamne que la premiére de ces trois phraſes, n'approuvant pas que l'on mette *de ſoi* après l'adjectif. Mais l'Académie dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, n'admet que la derniére de ces trois phraſes, & rejette également les deux autres. Pour moi, ſi je n'étois retenu par le reſpect que je dois à l'Académie, je n'en recevrois aucune des trois; étant bien perſuadé que *Soi*, qui eſt un ſingulier, ne peut réguliérement ſe conſtruire avec un pluriel.

V. 3. 19.

Pour tous mes ennemis je déclare les ſiens.

Tous eſt-là de trop, ce me ſemble, ou du moins il eſt mal placé. *Pour*

(1) Dans ſa Remarque CLXXI.

mes ennemis je déclare tous les ſiens, me paroîtroit plus naturel.

V. 5. 31.

Grace aux Dieux ! mon malheur paſſe mon eſpérance.

Racine avoit ſans doute en vue ces paroles de Didon dans Virgile : *Hunc ego ſi potui tantum ſperare dolorem.* Quintilien (1) n'eſt pas content de cette expreſſion, qui pourtant ſe lit encore dans un autre endroit (2) de l'Enéide. Il ne l'a condamnée, vraiſemblablement, que comme trop forte pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en ſoit, permettons aux Philoſophes de la trouver impropre, puiſque l'eſpérance ne peut réellement avoir que le bien pour objet. Mais prions-les en même temps d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons ſentir que ces ſortes de hardieſſes font un merveilleux effet dans la Poëſie, lorſqu'elles ſont placées à propos, & de loin à loin.

(1) VIII. 2. (2) I. 543.

LES PLAIDEURS.

QUoique dans toutes les éditions que j'ai tenues de Racine, cette Comédie ne ſoit placée qu'après Britannicus, ou même après Bérénice, il eſt certain qu'elle a précédé ces deux Tragédies, & qu'elle fut jouée la même année qu'Andromaque, c'eſt-à-dire, en 1668. Je fais cette petite obſervation, parce que la date préciſe d'un Ouvrage n'eſt pas inutile pour des Critiques, qui cherchent de bonne foi à s'inſtruire. Par-là nous voyons comment un Auteur s'eſt fortifié peu à peu; de quelles fautes il s'eſt corrigé; quelles ſont, au contraire, celles qu'il n'a point connues, & dans leſquelles il a vieilli.

Acte I. *Sc.* 1. *Vers* 24.

Il y ſeroit couché ſans manger & ſans boire.

Il y ſeroit couché, n'eſt pas François, pour ſignifier, Il y auroit paſſé la nuit. On dit en des ſens très-différens, *Coucher*, & *Se coucher*. Le premier eſt

tantôt actif, tantôt neutre, & prend toujours l'auxiliaire *Avoir*. Le ſecond eſt réciproque, ou neutre-paſſif, & prend l'auxiliaire *Etre*. Cela étant marqué dans tous les Dictionnaires, je ne m'y arrête pas.

I. 3. 5.

. . . . . Ho, Monſieur, je vous tien.

Autrefois, comme on le peut voir dans la Grammaire de R. Eſtienne, les premiéres perſonnes des verbes, au ſingulier, ne prenoient point d'*s* à la fin. On réſervoit cette lettre pour les ſecondes perſonnes, & on mettoit un *t* aux troiſiémes. Par-là, chaque perſonne ayant ſa lettre caractériſtique, nos conjugaiſons étoient plus réguliéres. Car ne croyons pas que notre Langue ſoit l'ouvrage de l'ignorance, ou du haſard. Elle a ſes principes, & qui ſont très-uniformes, dès le temps de François I. A la vérité, l'uſage depuis deux ſiécles a introduit divers changemens, dont pluſieurs ne valent peut-être pas ce qu'ils nous ont fait perdre. Mais, que la raiſon ou le caprice les ait dictez, ils n'en ſont pas moins une loi pour

nous, du moment que l'uſage nous condamne à les recevoir.

Tel eſt le changement (1) d'orthographe aux premiéres perſonnes des verbes. D'abord les Poëtes s'enhardirent à y mettre une *ſ*, afin d'éviter la fréquente cacophonie qu'elles auroient faite ſans cela devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme ils n'avoient rien de ſemblable à craindre des verbes qui finiſſent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élident, ce ſont les ſeuls qu'ils ont laiſſez ſans *ſ*. Et inſenſiblement l'uſage des Poëtes eſt devenu ſi général, qu'enfin l'omiſſion de l'*ſ* aux premiéres perſonnes des verbes qui finiſſent par une conſonne, ou par toute autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une négligence dans la proſe, & comme une licence dans le vers. Racine n'en fournit que deux exemples : celui qui a donné lieu à cette Remarque ; & l'autre dans Bajazet, II. 3. 8, où il fait rimer, *Je vous en avertí*, avec *prenez votre parti.*

(1) Voyez Vaugelas, Rem. CXXXVI.

I. 5. 25.

Elle voit diſſiper ſa jeuneſſe en regrets,
Mon amour en fumée, & ſon bien en procès.

Voyons ſi *Diſſiper* peut également convenir à ſes trois ſubſtantifs. Qu'un pére *diſſipe en procès le bien* de ſa fille, cela eſt clair. Mais, qu'il *diſſipe ſa jeuneſſe en regrets*, je ne l'entends pas ſi bien: A l'égard du troiſiéme, pour mieux comprendre qu'il ne fait pas un ſens juſte, mettons-le à la ſeconde perſonne, & ſuppoſons que Léandre diſe au pére d'Iſabelle, *Vous diſſipez mon amour en fumée*. Aſſûrément Léandre n'auroit pu tenir ce langage. Car il aime toujours, & un autre n'a pas le pouvoir de faire que ſon amour *ſe diſſipe* en fumée. Je me ſers du neutre paſſif, *ſe diſſipe*, parce qu'en effet l'actif n'eſt pas ici ce qu'il faut.

II. 3. 15.

Comment! c'eſt un exploit que ma fille liſoit.

Pour la rime, il faut prononcer *liſoit*, comme *exploit*, par où finit le vers précédent. Vaugelas (1) nous

(1) Remarque CX, où il examine *Quand la diphtongue* OI *doit être prononcée comme elle eſt écrite, ou bien en* AI.

apprend que les gens de Palais prononçoient encore de ſon temps *à pleine bouche* la diphtongue OI : & cette coûtume, ſans doute, s'étoit conſervée juſqu'au temps de Racine, du moins parmi les vieux Procureurs. Ainſi c'eſt à deſſein, & avec grace, qu'il fait parler de cette ſorte Chicaneau, plaideur de profeſſion.

II. 3. 18.

Va, je t'acheterai le Praticien François.
Mais diantre, il ne faut pas déchirer les exploits.

Je ne ſais ſi *Praticien* ne ſeroit pas mieux de quatre ſyllabes. A cet égard, les Poëtes doivent être juges en leur propre cauſe. Mais examinons s'il eſt juſte de les troubler dans la poſſeſſion où ils ſont de rimer, comme fait ici Racine, *François*, avec *exploits*.

Une choſe aſſez ſinguliére, & qui, peut-être, ne ſe trouve que dans notre Langue, c'eſt que nous avons deux maniéres de prononcer ; l'une pour la converſation, l'autre pour la déclamation. Celle-ci donne de la force & du poids aux paroles, & laiſſe à chaque ſyllabe l'étendue qu'elle

peut comporter : au lieu que celle-là, pour être coulante & légére, adoucit certaines diphtongues, & ſupprime des lettres finales. Voilà, dit l'Abbé (1) Tallemant, ce qui eſt cauſe que peu de perſonnes ſavent bien lire des vers, faute de ſavoir cette différence de prononciation. Car les vers doivent toujours être prononcez comme en déclamant. Ainſi la Proſe, continue cet Auteur, adoucit la prononciation à beaucoup de mots : comme *croire*, qu'elle prononce *craire ;* les *François*, qu'elle prononce *Français*. Mais la Poëſie, quand elle veut rimer, rétablit la véritable prononciation, & dit *croire*, de même que *gloire ; François*, comme *loix*.

Ajoûtons que cette prononciation ſoûtenue, regarde auſſi les Orateurs. *Quand je haranguai la Reine de Suéde*, dit (2) Patru, *je prononçai* l'Académie Françoiſe, *ſuivant l'avis de la Compagnie*. Thomas Corneille (3) veut

(1) Remarques & Déciſions de l'Académie Françoiſe, recueillies par M. L. T. page 108.
(2) Note ſur Vaugelas, Remarque CX.
(3) Noté ſur Vaugelas, Rem. CCCCXIII.

auſſi

auſſi qu'en parlant publiquement, on diſe *les François*. Je me ſouviens d'avoir entendu prononcer ainſi le P. de la Rue, qui étoit Pariſien: & chacun ſait que les Sermons de ce fameux Prédicateur tiroient de ſa prononciation une partie de leur mérite. Pourquoi chercher d'anciens exemples, puiſque M. l'Evêque de Mirepoix, dont l'éloquence s'eſt fait ſi long-temps admirer dans les meilleures Chaires de Paris, & à la Cour, vient encore de ſuivre l'uſage de nos péres, lorſqu'il a été reçu à l'Académie? Peut-on mieux faire que de s'en tenir là-deſſus à la pratique des Orateurs conſommez dans leur Art, & qui ont ſenti combien une prononciation efféminée feroit perdre de force & de grace au diſcours?

Je conviens donc de ce principe, Que l'uſage eſt un maître abſolu. Mais ce principe même nous oblige dans le vers à prononcer *François* comme *loix*, puiſqu'il défend de confondre l'uſage de la ſimple converſation, avec l'uſage de la Chaire, du Barreau, & du Théatre.

II. 6. 13.

On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaiſe.

Voilà préciſément le cas pour lequel ces deux Savantes de Molière vouloient que leur ſervante fût chaſſée.

PHILAMINTE.

Hé bien, ne voilà pas encore de ſon ſtyle ? *Ne ſervent pas de rien.*

BELISE.

O cervelle indocile !
Faut-il qu'avec les ſoins qu'on prend inceſſamment,
On ne te puiſſe apprendre à parler congrûment ?
De *pas*, mis avec *rien*, tu fais la récidive,
Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Racine n'a uſé de ce barbariſme que pour faire rire : & peut-être auroit-il encore mieux fait de s'en paſſer.

II. 13. 6.

Tu prétens faire ici de moi ce qui te plaît.

A la rigueur, on ne ſauroit blâmer (1) cette phraſe, *Ce qui te plaît*,

(1) Voyez Vaugelas, Remarque IV.

car elle peut signifier, Ce qui est conforme à ton goût. Mais si l'on a voulu dire, Ce qui est conforme à ta volonté, il falloit, *Tu prétens faire ici de moi ce* qu'il *te plaît.*

II. 13. 22.

Condamnez-le (1) à l'amende, ou s'il le casse, au fouet.

Voilà le seul exemple qui reste dans tout Racine, d'un *le*, pronom rélatif, mis après son verbe, & devant un mot qui commence par une voyelle. *Condamnez-le à l'amende.* Encore faut-il observer que cela se trouve dans une Comédie. Mais dans les premiéres éditions de sa Thébaïde & de son Alexandre, il y en avoit cinq ou six autres exemples, qu'il a tous réformez dans les éditions suivantes. Il a donc senti que l'élision de ce *le* blessoit étrangement l'oreille : & c'est là-dessus qu'est fondé ce que j'en ai dit dans mon Traité *de la Prosodie*, à la fin du troisiéme Article.

[1] On lit dans les derniéres éditions, *Condamnez à l'amende*, sans *le*. Je ne sais si cette correction vient de l'Auteur. Quoi qu'il en soit, elle confirme ma remarque.

III. 4. 22.

C'eſt pour un mariage, & vous ſaurez d'abord
Qu'il ne tient plus qu'à vous, & que tout eſt d'accord.
La fille le veut bien. Son amant le reſpire.

Reſpirer, pris figurément, ſignifie, Deſirer avec ardeur. *Vous ne reſpirez que les plaiſirs, vous ne reſpirez que la guerre.* Mais, ce qui paroît une bizarrerie dans notre Langue, il ne ſe dit guère qu'avec (1) la négative. Car on ne diroit pas, à beaucoup près, auſſi correctement, *Vous reſpirez les plaiſirs, vous reſpirez la guerre.*

Peut-être cela vient-il de ce que *Reſpirer*, employé ſans négative, a communément un autre ſens. *Tout reſpire ici la piété*, ſignifie, non pas que *Tout deſire ici la piété*, mais que *Tout donne ici des marques de piété.*

Par cette raiſon, il eſt évident, que l'expreſſion de Racine, *Son amant reſpire ce mariage*, n'eſt ni claire, ni correcte.

J'ai dit, que de reſtreindre ce

(1) Voyez le Dictionnaire de l'Académie.

verbe, pris en ſon premier ſens, à la négative, *Ne reſpirer que*, cela paroiſſoit une eſpèce de bizarrerie dans notre langue. J'aurois dû bien pluſtôt l'appeler une délicateſſe, une fineſſe, qui eſt de nature à ne pouvoir ſe trouver que dans une langue extrêmement cultivée.

On a l'obligation à Laurent Valla, au Cardinal Adrien, & à d'autres Critiques célébres, de nous avoir fait obſerver un grand nombre de fineſſes ſemblables dans la langue Latine. Que n'avons-nous pour la nôtre le même zéle! Peut-être qu'à la prendre dans l'état où elle eſt déjà, nous la ſervirions mieux en nous appliquant à découvrir les richeſſes qu'elle poſſéde, qu'en travaillant à lui en procurer de nouvelles.

BRITANNICUS.

Acte I. *Sc.* 1. *Vers* 39.

TOujours la tyrannie a d'heureuſes prémices.

J'avoue que cette phraſe me fait quelque peine. On dit au propre, *Abel offrit à Dieu les prémices de ſes troupeaux*. Pourroit-on dire, *Les troupeaux d'Abel avoient de belles prémices ?* Il me ſemble qu'au figuré on ne dit pas non plus, *Avoir des prémices*, pour Avoir des commencemens. Ainſi mon ſcrupule tombe uniquement ſur *Avoir*, joint avec *prémices*. Car du reſte, la figure eſt très-belle quand elle eſt employée comme dans Bérénice, I. 5. 35, où il eſt dit que Rome

Fait des vœux pour Titus, & par des ſacrifices,
De ſon règne naiſſant conſacre les prémices.

Et là-même, V. 7. 61.

Dans le temps que Titus attire tous ſes vœux,
Et que, de vos vertus, il goûte les prémices.

I. 1. 89.

Je vois mes honneurs croître, & tomber
mon crédit.

Pardonnons cette inverſion à un Poëte ; car la contrainte du vers a ſes priviléges. Mais en proſe, comme rien n'empêche d'être régulier, auſſi rien ne permet de ne l'être pas. On diroit, *Je vois croître mes honneurs, & tomber mon crédit* : ou, *Je vois mes honneurs croître, & mon crédit tomber.*

Vaugelas a repris quantité de phraſes ſemblables. Toutes ſes Remarques ſont remplies d'importantes maximes ſur le ſtyle. Qui voudra dans ſa jeuneſſe, apprendre les principes de notre Langue, étudiera Vaugelas : & qui voudra même après une longue habitude à écrire, pénétrer encore plus avant dans les myſtéres de notre Langue, étudiera Vaugelas.

I. 2. 40.

Je puis l'inſtruire au moins, combien ſa
confidence
Entre un ſujet & lui doit laiſſer de diſtance.

On ne peut donner ici à *Inſtruire*, que l'un de ces deux ſens, ou *Enſeigner*, ou *Informer*. Or la phraſe de

Racine n'eſt Françoiſe, à ce qu'il me ſemble, ni dans l'un, ni dans l'autre cas : puiſqu'il faudroit qu'on pût dire, *Je puis l'inſtruire telle choſe, Je puis l'inſtruire que*, pour pouvoir dire, *Je puis l'inſtruire combien, &c.*

Mais il ne faut pas toujours conclure de l'actif au paſſif. Quoiqu'on ne diſe pas, *Inſtruire que*, je crois que cette même conſtruction, après le participe paſſif, ne bleſſera perſonne dans les deux exemples ſuivans. Bérénice, I. 3. 13.

. . . . . Bérénice eſt inſtruite
Que vous voulez ici la voir ſeule & ſans ſuite.

Athalie, IV. 3. 24.

Bien-tôt de Jézabel la fille meurtriére,
Inſtruite que Joas voit encor la lumiére.

II. 6. 3.

Mais parmi ce plaiſir, quel chagrin me dévore ?

Parmi ſe met devant un pluriel, ou devant un mot collectif, qui renferme équivalemment pluſieurs choſes particuliéres. *Vous avez mis de faux argent parmi du bon. Parmi les plaiſirs de la campagne, il y en a de préférables*

à

à ceux de la Cour. Mais lorſqu'on dit *ce plaiſir*, cela exclud tout ſens compoſé : *ce plaiſir* eſt réduit à l'unité : & par conſéquent, je doûte ſi, *parmi ce plaiſir*, eſt bien exact.

III. 7. 63.

De mille autres ſecrets j'aurois compte à vous rendre.

Quand nos verbes régiſſent un ſubſtantif, dont l'article eſt ſupprimé, ils doivent être ſuivis immédiatement de ce ſubſtantif, comme ſi l'un & l'autre ne compoſoient qu'un ſeul mot. *Avoir faim, avoir chaud, avoir appétit, avoir envie, avoir deſſein, avoir honte, &c. Donner avis, donner quittance, donner parole, ſe donner carriére, &c. Prendre garde, prendre jour, prendre patience, prendre médecine, &c. Faire grace, faire face, faire mine, faire naufrage, &c.* Jamais ces verbes, dis-je, ne ſouffrent la tranſpoſition de leur régime : & l'on ne peut jamais rien mettre entre le verbe & le régime, ſi ce n'eſt un pronom, *Donnez*-moi *parole*; ou une particule, *Ayez*-en *pitié*; ou enfin un adverbe, *Donnez* hardiment *parole*. Je ne crois donc pas

qu'on puiſſe excuſer la tranſpoſition de Racine, *J'aurois* compte *à vous rendre.* Il faut néceſſairement, *J'aurois à vous rendre compte.*

Je ne ſais même, ſi, entre ces ſortes de verbes & leur régime, la voix peut ſe repoſer autant que le demande la céſure. On en jugera par le vers ſuivant, tiré de cette Tragédie, *Acte* IV. *Seéne* 2. *Vers* 104.

Je vous ai demandé raiſon de tant d'injures.

Auſſi eſt-ce là le ſeul exemple que tout Racine m'en ait fourni. Quand je dis tout Racine, cela ſe borne aux dix Pièces, dont je fais l'examen.

IV. 2. 47.

J'eus ſoin de vous nommer, par un contraire choix,
Des Gouverneurs que Rome honoroit de ſa voix.

Par un contraire choix, a quelque choſe de ſauvage. Il faudroit, *Par un choix contraire.* Et pour mieux voir de quelle conſéquence eſt la ſituation de l'adjectif, rapportons un autre exemple, tiré d'Eſther, II. 7. 53.

Parlez. De vos deſſeins le ſuccès eſt certain,
Si ce ſuccès dépend d'une mortelle main.

Quand *mortel* ſignifie, Qui eſt ſujet à la mort, il ne peut ſe mettre qu'après le ſubſtantif. *Durant cette vie mortelle.* Quand il précéde le ſubſtantif, il ſignifie Grand, exceſſif. *Deſpréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois mortelles lieues d'ici-là.*

Vaugelas a fait une longue Remarque, qui a pour titre, *De l'Adjectif devant ou après le ſubſtantif*, où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point trouvé que l'on puiſſe établir là-deſſus aucune règle, ni qu'il y ait en cela un plus grand ſecret que de *conſulter l'oreille.* C'eſt un excellent avis, pour qui peut en profiter. Mais combien de gens ont l'oreille fauſſe? Quand même on l'auroit juſte, ne peut-on pas quelquefois douter?

Peut-être ne ſeroit-il pas impoſſible de trouver ces ſortes de Règles. Car enfin, l'oreille eſt un Juge, mais un Juge qui ſuit des loix, & qui ne prononce que conformément à ces loix. On peut donc parvenir à les connoître. On peut donc, ſi cela eſt, les mettre auſſi par écrit.

Pour rédiger ſes jugemens à cet

égard, il faudroit faire le dénombrement de tous nos adjectifs, & les distribuer en quatre classes. 1°. Ceux qui doivent toujours précéder le substantif. 2°. Ceux qui doivent toujours le suivre. 3°. Ceux qui, selon qu'ils précédent ou qu'ils suivent, forment un sens tout différent. 4°. Ceux dont la situation est à notre choix, & se règle sur le besoin que nous avons de rendre notre phrase, ou plus énergique, ou plus sonore, ou plus naïve; de rompre un vers, d'éviter une consonance, &c. Tout cela, éclairci par des exemples, feroit un volume: mais qui le liroit?

IV. 2. 67.

Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs,
De son fils, en mourant, lui cachérent les pleurs.

A qui se rapporte ce Gérondif, *en mourant*? Est-ce à *son fils*, ou à *lui*? Il faut bien, par la force du sens, que ce soit à l'un ou à l'autre. Et quand la phrase ne pécheroit que par cette équivoque, ne feroit ce pas déjà beaucoup? Mais il y a plus.

Telle eſt la nature de notre Gérondif, qu'il ſert à déſigner une circonſtance liée avec le verbe qui le régit, *Vous me répondez en riant ;* & par conſéquent il ne peut ſe rapporter qu'au ſubſtantif, qui eſt le nominatif de ce verbe, ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoûte, *qui lui en tient lieu*, parce qu'en effet il y a des phraſes, comme celle-ci, *On ne voit guére les hommes plaiſanter en mourant*, où d'abord il ſemble que le gérondif ne ſe rapporte pas à un nominatif. Mais c'eſt comme ſi l'on diſoit, *On ne voit guère que les hommes plaiſantent en mourant*. Ainſi la Régle ſubſiſte toujours, *Que le gérondif doit ſe rapporter au ſubſtantif, qui ſert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonſtance.*

Pour en revenir donc à la phraſe de Racine, mettons-la dans ſon ordre naturel : *Mes ſoins, en mourant, lui cachérent les pleurs de ſon fils.* Or, peut-on dire que des ſoins faſſent quelque choſe *en mourant ?* Auſſi n'eſt-ce pas là ce que l'Auteur nous a voulu dire : mais la conſtruction de ſa phraſe le dit malgré lui.

IV. 2. 83.

Du fruit de tant de soins à peine jouissant,
En avez-vous six mois paru reconnoissant.

Qui ne croiroit qu'*à peine* doit se lier avec *jouissant* : comme s'il y avoit, *Du fruit de tant de soins jouissant à peine*, pour dire, Ne faisant que de commencer à jouir ? Et cependant, *à peine* doit nécessairement se lier avec le vers suivant : *A peine en avez-vous*, &c.

Voilà de ces phrases capables d'irriter la bile de Vaugelas, & de ce Gentilhomme Bas-Breton, qui proposa si savamment ses doutes à l'Académie.

BERENICE.

Acte I. *Sc.* 3. *Vers* 9.

PEut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice
Change le nom de Reine au nom d'Impératrice.

On ne dit point, *Changer une choſe à une autre*, mais, *en une autre*. Il eſt vrai que la prépoſition *en*, ne ſe met pas devant un article maſculin, *en le nom*: ſi ce n'eſt devant quelques mots, dont l'article s'élide, *en l'honneur*. Ici donc il faudroit chercher un mot, qui n'eût pas beſoin d'article: par exemple, *Change le nom de Reine en celui d'Impératrice*.

Je ne dois pas omettre que le Dictionnaire de l'Académie, au mot *Changer*, cite un exemple qui paroît autoriſer Racine. *Dans le Sacrement de l'Euchariſtie, le pain eſt changé au Corps de Notre-Seigneur*. Mais, à ce qu'il me ſemble, c'eſt une phraſe conſacrée, & qui ne fait pas loi pour le langage commun.

Malherbe a été repris par Ménage, d'avoir dit *Faire échange à*, dans l'Ode qu'il préſenta en 1600. à Marie de Médicis, lorſqu'elle arriva par mer à Marſeille.

Quantefois, lorſque ſur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit,
Neptune en ſes caves profondes
Plaignit-il le feu qu'il ſentoit?
Et quantefois en ſa penſée
De vives atteintes bleſſée,
Sans l'honneur de la Royauté,
Qui lui fit celer ſon Martyre,
Eût-il voulu de ſon Empire
Faire échange à cette beauté?

Quel tour de vers! Quelles images! Et malgré *Quantefois*, malgré *Faire échange à*, ces dix vers ne valent-ils pas mieux que dix ſtrophes peſamment nivelées, où il n'y aura, ni poëſie qui ſaiſiſſe l'ame, ni harmonie qui flatte l'oreille?

I. 3. 22.

Des vaiſſeaux dans Oſtie armez en diligence,
Prêts à quitter le port de momens en momens,
N'attendent pour partir que vos commandemens.

Je ne ſais ſi ce que je vais faire n'eſt

point chicaner, pluſtôt que critiquer. Mais je crois voir quelque différence entre cette expreſſion, *de momens en momens*, & celle-ci, *d'un moment à l'autre*. Je dirai, *de momens en momens*, comme dans Britannicus, IV. 4. 87.

Tandis que des ſoldats, de momens en momens,
Vont arracher pour lui des applaudiſſemens,

quand je parlerai d'une choſe qui ſe réïtére très-fréquemment, & preſque ſans interruption. Mais, parlant d'une choſe qui ne ſe fait qu'une fois, & voulant dire qu'elle ſera faite ſans délai, je trouve que, *d'un moment à l'autre*, rend mieux cette idée.

I. 3. 39.

. . . . . Ces mêmes dignitez
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontez.

Vaugelas, dans la CLXVII. de ſes Remarques, a écrit : *Ingrat à la fortune ;* & Patru fait là-deſſus une Note, où il témoigne qu'*Ingrat à*, pour *Ingrat envers*, lui paroît hardi.

On lit dans Britannicus, V. 1. 37.

Je crois qu'à mon exemple, impuiſſant à trahir,
Il hait à cœur ouvert, &c.

Et dans Iphigénie, I. 1. 15.

Les Dieux ; à vos desirs toujours si complaisans.

Impuissant à trahir, *Complaisant à vos desirs*, m'ayant fait un peu de peine, j'ai proposé mon doute dans une nombreuse assemblée de l'Académie, dont le sentiment général a été que cela ne se disoit pas.

Il y a des Adjectifs, qui ne peuvent aller seuls. *Digne*, *incapable*, il faut dire, de quoi. *Propre*, *comparable*, il faut dire, à quoi.

Il y en a qui ne gouvernent jamais rien, & c'est le plus grand nombre.

Il y en a enfin qui se mettent indifféremment, ou avec un régime, *Je vis content de ma fortune*; ou sans régime, *Je vis content.*

Un grand détail sur cette matiére feroit le second tome de ce livre dont je parlois tout à l'heure, qui certainement auroit son utilité, mais qu'on ne liroit point.

II. 1. 4.

Il en étoit sorti, lorsque j'y suis couru.

Je doute fort qu'il en soit du simple, *Courir*, comme de son composé,

Accourir. On dit indifféremment, *J'ai accouru, je ſuis accouru*. Mais, *je ſuis couru*, eſt nouveau pour moi.

II. 2. 138.

. . . . . Ma langue embarraſſée
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.

J'ai demeuré, & *Je ſuis demeuré*, préſentent des ſens différens. *J'ai demeuré à Rome*, c'eſt-à-dire, j'y ai fait quelque ſéjour. *Je ſuis demeuré muet*, c'eſt-à-dire, je ſuis reſté bouche cloſe. Or, dans le vers que j'éxamine, *Demeurer* ne ſauroit être pris que dans le ſens de *Reſter*. Ainſi, *ma langue* eſt demeurée *glacée dans ma bouche*, étoit la ſeule bonne maniére de parler.

II. 5. 4.

Comme vous, je me perds d'autant plus que j'y penſe.

Je ne ſais ſi c'eſt bien dit. Car *d'autant plus*, ſignifie proprement, *& ſurtout parce que*. Pluſieurs exemples, tirez du Dictionnaire de l'Académie, me feront mieux entendre. *Je le crois d'autant plus qu'il eſt homme de bien. Je lui en ai d'autant plus d'obligation, que je le méritois moins. Je ſuis d'autant plus*

obligé à le ſervir, qu'il m'a fait plaiſir. Or ce n'eſt point en ce ſens-là que Racine (1) a pu dire, *D'autant plus que j'y penſe.* Mais il a voulu dire, *Plus j'y penſe, plus je m'y perds.* Et c'eſt le tour qu'il prend un peu plus bas :

Plus je veux du paſſé rappeler la mémoire,
Du jour que je le vis, juſqu'à ce triſte jour,
Plus je vois qu'on me peut reprocher trop d'amour.

IV. 2. 12.

Et que m'importe, hélas ! de ces vains ornemens ?

Pour faire entendre ma difficulté, il eſt néceſſaire d'alléguer ici trois exemples, où ſe trouvent les divers régimes, que le verbe *Importer* peut avoir. *Cela m'importe plus qu'à lui. Il m'importe fort de faire ce voyage. Il m'importe de tout mon bien.* Par ces trois exemples, qui ſont ceux que l'Académie adopte dans ſon Dictionnaire, on voit qu'après *Importer*, on ne ſauroit mettre *de*, que pour deux raiſons. En premier lieu, ſi c'eſt un infinitif qui ſuit : *Il m'importe de faire ce voyage.*

(1) Voyez auſſi Britannicus, I. 1. 123.

En ſecond lieu, lorſqu'on veut marquer de combien la choſe importe, c'eſt-à-dire, de quelle conſéquence elle eſt: *Il m'importe de tout mon bien.* Or ce ne ſauroit être là le ſens de cette phraſe: *Que m'importe de ces vains ornemens?* Il falloit dire: *Que m'importent ces vains ornemens*, ou *Que m'importe d'être ainſi ornée?*

IV. 6. 22.

L'excès de ma douleur accable mes eſprits.

On diroit en proſe, *accable mon eſprit*, ou encore mieux, *m'accable l'eſprit.* Je crois qu'il en doit être de même en vers; & qu'*eſprit*, lorſqu'il ſe prend pour notre ame, n'a point de pluriel. Peut-être dira-t-on qu'ici cela ſe pourroit entendre des *eſprits animaux*, pris figurément. Mais on retrouve ce pluriel en d'autres occaſions, qui ne ſouffrent point d'équivoque. Dans Bajazet, IV. 4. 23.

Quoi donc! à me gêner appliquant mes eſprits,
J'irai faire à mes yeux éclater ſes mépris?

Et dans Mithridate, III. 5. 11.

D'ailleurs, mille deſſeins partagent mes eſprits.

V. 1. 3.

Faites qu'en ce moment je lui puiſſe annoncer
Un bonheur où peut-être il n'oſe plus penſer.

J'avoue que les Poëtes n'oſeroient dire *auquel*, & que ce pronom eſt ordinairement remplacé avec élégance par l'adverbe *où*. Mais pourtant il me ſemble qu'*un bonheur où l'on penſe*, ne ſe dit point.

V. 2. 22.

Mais d'un ſoin ſi cruel la fortune me joue.

Et dans Iphigénie, III. 2. 1.

. . . . . D'où vient que d'un ſoin ſi cruel
L'injuſte Agamemnon m'écarte de l'Autel ?

Rien n'eſt ſi familier à Racine & à Deſpréaux, que l'emploi de la prépoſition *de*, dans le ſens d'*avec*, & de *par*, ou même en d'autres ſens, qui ne peuvent être éclaircis que par des exemples. J'en parlerai dans mes Remarques ſur Deſpréaux.

V. 5. 46.

Craignez-vous que mes yeux verſent trop peu de larmes ?

Racine, par-tout ailleurs, met la

négative : *Craignez-vous que mes yeux ne verſent trop peu de larmes ;* & j'ai peine à croire que cette omiſſion ſoit au nombre des licences qui s'accordent aux Poëtes.

Toutes les fois que *Craindre* eſt ſuivi de la particule *Que*, la négative doit ſe trouver, ou dans la premiére, ou dans la ſeconde partie de la phraſe. Dans la premiére : *Je* ne *crains pas qu'il tombe malade.* Dans la ſeconde : *Je crains qu'il* ne *tombe malade.* La négative placée au ſecond membre, n'empêche pas que la phraſe ne ſoit affirmative d'un bout à l'autre.

BAJAZET.

Acte I. *Sc.* I. *Vers* I.

VIen, ſui-moi, la Sultane en ce lieu ſe doit rendre.

On ne verra rien à reprendre en cette phraſe. Auſſi ne m'y arrête-je que pour faire obſerver la ſituation du pronom *ſe*. Preſque tous nos écrivains aujourd'hui, ſe font une loi de placer immédiatement ces pronoms devant l'infinitif, qui les régit. Ainſi, dans la phraſe préſente, ils diroient, *la Sultane en ce lieu doit ſe rendre*, & non pas, *ſe doit rendre*. Je conviens que l'un (1) eſt auſſi bon que l'autre, pour l'ordinaire. Mais quelques-uns de nos Maîtres, pour qui j'ai d'ailleurs toute ſorte d'eſtime, jugent l'un

[1] J'avois écrit ceci, avant que d'avoir jeté les yeux ſur la Remarque de Vaugelas, intitulée, *Il ſe vient juſtifier, il vient ſe juſtifier*. Mais quoique nos Remarques tendent au même but, elles y arrivent par des chemins différens, & je laiſſe ſubſiſter la mienne.

des

des deux meilleur de beaucoup : & c'eſt, par conſéquent, ne laiſſer que l'un des deux en uſage ; puiſqu'en Grammaire, comme en tout le reſte, il faut toujours choiſir le meilleur.

Pour moi, que j'étudie Amyot & Vaugelas, les deux hommes qui ſont le plus entrez dans le génie de notre Langue, je vois qu'ils n'ont point connu cette prétendue régularité. Racine pouvoit aiſément dire ici : *en ce lieu doit ſe rendre :* & même par-là il auroit plus éloigné ces deux monoſyllabes, *ce*, *ſe*, dont le ſon ne différe en rien. Racine a cependant préféré l'autre maniére, parce qu'il l'a trouvée, apparemment, plus naïve. Je ſerois d'autant plus porté à le croire, qu'en confrontant diverſes éditions de ſon Andromaque, j'ai remarqué qu'il avoit mis dans les premiéres, Acte IV, ſur la fin de la Scéne 3,

Vos ennemis par moi vont vous être immolez,

& que dans les ſuivantes, il a mis,

Vos ennemis par moi vous vont être immolez.

Racine n'a pas fait cette petite correction ſans raiſon. Et qu'on ne diſe point que ce ſont des minuties. Car, à le prendre ſur ce ton, la Grammaire ne ſera que minutie. Mais ceux qui connoiſſent notre Langue, ſavent que la naïveté fait un de ſes principaux ornemens; & que la naïveté ne ſouffre, ni trop d'uniformité, ni trop de contrainte.

I. 1. 25.

Mais, comme vous ſavez, malgré ma diligence
Un long chemin ſépare & le Camp & Byſance.

Que celui qui parle, fût diligent ou non, cela pouvoit-il faire que Byſance & le Camp fuſſent plus ou moins éloignez l'un de l'autre? On voit aſſez ce que l'Auteur vouloit dire; mais il ne le dit pas.

I. 1. 33.

Amurat eſt content, ſi nous le voulons croire,
Et ſembloit ſe promettre une heureuſe victoire.

Je doute, s'il eſt bien de paſſer ſi bruſquement du préſent *eſt*, à l'impar-

fait, *sembloit*. Mais du moins il est certain, que le changement de temps demandoit le pronom, qui répéte le nominatif. *Amurat est content, & il sembloit, &c.*

I. 1. 47.

Ils regrettent le temps à leur grand cœur si doux,
Lorsqu'assurez de vaincre ils combattoient sous vous.

On est d'abord tenté de condamner cette construction, *Ils regrettent le temps lorsque*. Car nous sommes accoutumez à dire en prose, *Je regrette le temps* que *j'étois jeune*, *Je regrette le temps* où *j'étois jeune*. Et c'est ainsi que parle Despréaux :

Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans ?

Véritablement, la phrase de Racine me paroîtroit mauvaise, si *lorsque* suivoit immédiatement *le temps*. Mais, comme il y a quelque chose entre deux, cela fait à mes yeux un effet tout différent. Pour en mieux juger, rapportons ici ce bel

endroit du premier Chœur d'Athalie, *Vers* 22.

O Mont de Sinaï, conſerve la mémoire
De ce jour à jamais auguſte & renommé,
Quand ſur ton ſommet enflammé,
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé,
Fit luire aux yeux mortels un rayon de ta gloire.

Je me ſouviens que l'Académie faiſant l'examen d'Athalie, comme je l'ai dit ailleurs, ce *Quand* fut abſolument condamné par un homme de beaucoup d'eſprit. Je perſiſte à croire, que de mettre ici *Où*, à la place de *Quand*, ce ſeroit changer de l'or en cuivre: & comme l'infaillibilité n'eſt donnée à perſonne en matiére de goût, c'eſt aux Lecteurs à prendre leur parti.

I. 3. 7.

. . . . . Savez-vous ſi demain
Sa liberté, ſes jours ſeront en votre main?

On dit bien, *Sa vie eſt entre vos mains*, pour dire, *dépend de vous*. Mais, *Sa vie eſt en votre main*, eſt-ce une phraſe reçue? J'en douterois d'autant plus que les expreſſions, qui, comme celle-ci, tiennent du proverbial, ne veulent point être changées.

Il ne faut donc que parcourir les Dictionnaires, au mot, *Main*, pour voir combien il y a de phraſes qui n'admettent que le ſingulier, ou que le pluriel; & qui même font des ſens tout différens, ſelon que l'un ou l'autre s'y trouve. Par exemple, *Donner la main*, & *Donner les mains.*

I. 4. 54.

. . . . . Et juſques aujourd'hui.

Quoiqu'on diſe en proſe, *juſques à aujourd'hui*, ou *juſqu'à aujourd'hui*, c'eſt une néceſſité de permettre aux Poëtes, *juſques aujourd'hui*, ou *juſqu'aujourd'hui*: ſans quoi, à cauſe de *l'hiatus*, ils ne pourroient jamais uſer de cette expreſſion.

II. 3. 64.

Hé, pourrai-je empêcher, malgré ma diligence,
Que Roxane d'un coup n'aſſûre ſa vengeance?

Pour la netteté de la conſtruction, il falloit, *Pourrai-je empêcher que, malgré ma diligence, Roxane*, &c. Ou, *Pourrai-je empêcher par ma diligence, Pourrai-je avec toute ma diligence empêcher que*, &c. Vaugelas ne veut pas

qu'on donne au lecteur, ou à l'auditeur, la peine de rien éclaircir. C'eſt à celui qui parle, ou qui écrit, de prendre cette peine, dit-il, & non pas aux autres. Voilà de ces leçons dictées par le bon ſens, & qui regardent les Poëtes autant que ceux qui écrivent en proſe.

II. 5. 31.

Je ſais que votre cœur ſe fait quelques plaiſirs
De me prouver ſa foi dans ſes derniers ſoupirs.

On ne doutera pas que ce ne ſoit uniquement la rime, qui amène ici ce pluriel, *quelques plaiſirs*. Mais notre Langue étoit aſſez abondante pour fournir un autre tour, & Racine aſſez ingénieux pour le trouver.

II. 5. 39.

Ne vous informez point ce que je deviendrai.

Il faudroit : *Ne vous informez point* de *ce que je deviendrai.*

II. 5. 57.

Qui m'offre, ou ſon hymen, ou la mort infaillible.

Infaillible, eſt ici très-inutile. Mais de

de plus, pour y pouvoir placer une épithète, il auroit fallu changer l'article, & dire, *Qui m'offre ou ſon hymen, ou* une *mort infaillible*, une *mort prompte*, une *mort violente*.

Quand l'adjectif ne dit abſolument rien, qui ne ſoit néceſſairement renfermé dans le ſubſtantif, cela fait une épithète inſupportable. L'eſprit veut toujours apprendre, & par conſéquent, paſſer d'une idée à une autre. Ce mot, *la mort*, renferme l'idée d'*infaillible*. Ainſi cette épithète ne m'apprenant rien de nouveau, il faut qu'elle me révolte. Mais, comme *une* déſigne l'eſpèce, on peut dire *une* [redacted] *infaillible*, par oppoſition à des circonſtances qui ne la rendroient que dangereuſe.

II. 5. 61.

Ah! qu'au jaloux Sultan ma tête ſoit portée,
Puiſqu'il faut à ce prix qu'elle ſoit rachetée.

Je trouverois la conſtruction plus nette, ſi l'on avoit dit, *Puiſqu'il faut qu'à ce prix elle ſoit rachetée*. Mais cela ne regarde que le ſtyle. Quant au ſens, je demande comment la tête de

Bajazet pouvoit être rachetée, puiſqu'elle étoit portée au Sultan?

II. 5. 105.

. . . . . Cruel, pouvez-vous croire
Que je ſois moins que vous jalouſe de ma gloire?

Voici encore une équivoque, ou pluſtôt un contre-ſens. Par ces mots, *ma gloire*, l'objet de la jalouſie eſt déterminé, & c'eſt la gloire d'Atalide, puiſque c'eſt Atalide qui parle. Ainſi cette phraſe ſignifie, *Pouvez-vous croire que ma gloire me touche moins qu'elle ne vous touche?* Mais ce n'eſt point-là ce qu'Atalide entend. *Pouvez-vous croire*, veut-elle dire, *que je ſois moins jalouſe de ma gloire, que vous n'êtes jaloux de la vôtre?* Revenons-en toujours à ce grand principe de Quintilien, & de Vaugelas, ou pluſtôt du ſens commun, Qu'il faut ſacrifier tout à la juſteſſe & à la clarté.

III. 2. 30.

Déjà, ſur un vaiſſeau dans le port préparé,
Chargeant de mon débris les reliques plus chéres,
Je méditois ma fuite, &c.

Quand

Quand *Plus* eſt mis abſolument, il fait que l'adjectif qu'il précéde, eſt comparatif : mais alors le ſecond terme de la comparaiſon doit toujours être exprimé, ou clairement ſous-entendu. *Votre ſanté m'eſt plus chére que la mienne. Racine eſt plus élégant que Corneille.*

Quand le ſecond terme de la comparaiſon n'eſt pas exprimé, alors *Plus* eſt précédé de l'article, & il forme une eſpèce de ſuperlatif. *Les plus chéres réliques*, ou *les reliques les plus chéres de mon débris*. Et c'eſt ainſi qu'il falloit dire en cette occaſion.

Vaugelas (1) établit les mêmes principes ; mais nous les tournons chacun à notre maniére.

III. 2. 57.

Et m'acquitter vers vous de mes reſpects profonds.

Je doute que les Poëtes aient le privilége d'employer *Vers*, pour *Envers* : ces deux prépoſitions ayant des ſens tout-à-fait différens. Et quoique *Reſpects* & *Devoirs* ſoient preſque

(1) Dans ſa Remarque LXXXV.

ſynonymes, on ne dit pas *S'acquitter de ſes reſpects*, comme on dit, *S'acquitter de ſes devoirs.*

III. 3. 5.

Je ne prends point plaiſir à croître ma miſére.

Je vais être ici plus indulgent : car quoique *Croître* (1) ne ſoit que verbe neutre en proſe, il me ſemble qu'on ne doit pas diſputer aux Poëtes la poſſeſſion où ils ſont de le faire actif. Racine en fournit deux autres exemples. Iphigénie, IV. 1. 16.

Tu verras que les Dieux n'ont dicté cet Oracle,
Que pour croître à la fois ſa gloire & mon tourment.

Et dans Eſther, III. 3. 13.

Que ce nouvel honneur va croître ſon audace!

IV. 3. 44.

Tout ce qui convaincra leurs perfides amours.

On ne peut convaincre que les perſonnes ; mais pour les choſes, on les prouve.

(1) Voyez Vaugelas, Rem. CCLXXV.

IV. 4. 31.

Va. Mais nous même allons, précipitons nos pas.

Quand on y regardera de près, on verra que le ſens eſt : *Mais nous* auſſi *allons* ; & c'eſt le cas où *même* eſt adverbe. Racine n'étoit pas capable de faire une faute auſſi groſſiére que le ſeroit celle de ne pas dire, *mêmes*, ſi c'étoit ici un pronom. Mais cette faute, toute groſſiére qu'elle eſt, ſe trouve dans quelques-uns de nos contemporains, qui ont une grande réputation.

V. 1. 1.

Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à ma vûe.
Malheureuſe ! Comment puis-je l'avoir perdue ?

Trois vers après, on voit qu'il eſt queſtion d'une lettre qui avoit été perdue. Il eſt naturel que dans un ſemblable embarras, Atalide ne déſigne pas autrement que par un article, ce qu'elle a perdu. *Comment puis-je l'avoir perdue ?* Rien ne lui paroît exiſter dans le monde que cette lettre. Je ſuis donc bien éloigné de blâmer le tour de Racine. Je voudrois

ſeulement que comme, *Perdre la vûe*, eſt une phraſe très-uſitée, il eût tâché d'en trouver une autre, qui donnât moins de priſe à l'équivoque. Ou même, ſans rien changer à ſes deux vers, il n'avoit qu'à mettre le premier, celui qui eſt le ſecond.

Malheureuſe ! Comment puis-je l'avoir perdue ?
Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à ma vûe.

V. I. 18.

Sur qui ſera d'abord ſa vengeance exercée ?

Remarquons ici le verbe auxiliaire, *ſera*, mis avant ſon nominatif : & le nominatif, mis avant le participe paſſif, *exercée*, qui répond au verbe auxiliaire. Il s'en trouve un autre exemple dans Eſther, II. 8. 34.

Quand ſera le voile arraché,
Qui ſur tout l'Univers jette une nuit ſi ſombre ?

Aujourd'hui nos Poëtes n'oſent preſque plus employer ces tranſpoſitions, qui cependant ne peuvent faire qu'un bon effet. Pour peu qu'ils continuent à ne vouloir que des tours proſaïques, à la fin nous n'aurons

plus de vers : c'eſt-à-dire, nous ne conſerverons, entre la proſe & le vers, aucune différence qui ſoit purement grammaticale. Car la Grammaire n'embraſſe que les mots, & l'arrangement des mots. Or, à l'exception d'un très-petit nombre de mots, qui ont vieilli dans la proſe, mais dont la Poëſie fait encore un excellent uſage, nos Poëtes & nos Orateurs n'ont abſolument que les mêmes mots à employer. Il ſeroit donc à ſouhaiter que, du moins en ce qui regarde l'arrangement des mots, notre Poëſie fût attentive à maintenir ſes priviléges. Elle en a perdu quelques-uns depuis moins d'un ſiécle, puiſqu'autrefois on ſe permettoit l'inverſion du participe, non ſeulement avec l'auxiliaire *Etre*, mais encore avec l'auxiliaire *Avoir*.

O Dieu, dont les bontez de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,

pour dire, *ont arraché les armes*. Et cette inverſion étoit d'une grande commodité pour la rime, parce qu'elle

rend le participe déclinable ; au lieu qu'étant mis avant ſon régime, il ne ſe décline jamais. Pourquoi nos Poëtes ſe privent-ils d'une douceur, que l'uſage leur accordoit ? Car l'Académie, dans l'examen qu'elle fit des Stances de Malherbe, qui commencent par les deux vers que je viens de citer, ne cenſura (1) nullement cette inverſion.

V. 8. 3.

Si de tant de malheurs quelque pitié te touche.

Je n'oſe condamner cette phraſe, & j'oſerois encore moins l'approuver. Car il me ſemble que *Pitié* ne ſe dit que des perſonnes : au lieu que *Compaſſion* ſe dit, tant des perſonnes que des choſes. *Ayez pitié de moi. Ayez compaſſion de mes maux.* Et quand même on diroit, *ayez pitié de tant de malheurs ;* il ne s'enſuit pas qu'on pût dire, *la pitié de tant de malheurs.*

(1) Voyez Pelliſſon, Hiſt. de l'Académie.

MITHRIDATE.

Acte I. *Sc.* 1. *Vers* 64.

Elle trahit mon pére, & rendit aux Romains
La place & les thréſors confiez en ſes mains.

Je ne ſais ſi je me trompe, mais il me ſemble que *Confiez en ſes mains*, n'eſt pas François. *Confier* verbe actif, & *Se confier* verbe neutre-paſſif, ont des ſens & des régimes très-différens. L'actif ſignifie, Commettre quelque choſe au ſoin, à la fidélité de quelqu'un, & il régit le datif. *Confier un dépôt à ſon ami.* Le neutre-paſſif ſignifie, S'aſſurer, prendre confiance, & il demande la prépoſition *en*. *Se confier en ſes forces, en ſes amis.* Peut-on donner à *Etre confié*, le régime qui appartient à *Se confier*? Voilà ce qui fait mon doute. Racine s'eſt permis encore cette même phraſe dans Iphigénie, IV. 4. 124.

Tous les droits de l'Empire en vos mains confiez.

I. 3. 76.

Qui ſait ſi .... ce Roi ....
N'accuſe point le Ciel qui le laiſſe outrager,
Et des indignes fils qui n'oſent le vanger ?

Ou l'article *des* eſt défini, ou il eſt indéfini. Diſtinguons bien ces deux acceptions, pour découvrir la faute dont il s'agit dans ce dernier vers.

1°. *Des*, article défini, eſt invariable, devant quelque mot que ce ſoit, ou adjectif, ou ſubſtantif. *La conduite* des *indignes fils que vous avez, eſt triſte pour vous. J'ai appris* des *habiles Aſtronomes, qui ſont à l'Obſervatoire*, &c. Mais il ne va qu'avec le génitif, & l'ablatif. Car on dit *les*, tant au nominatif qu'à l'accuſatif; *les indignes fils que vous avez*. Et on dit *aux* pour le datif, *J'ai parlé aux indignes fils que vous avez*.

2°. *Des*, article indéfini, a lieu dans tous les cas, lorſqu'il précéde immédiatement un ſubſtantif. *J'ai trouvé* des *gens habiles; j'ai parlé à* des *gens habiles*; ainſi du reſte. Mais s'il précéde immédiatement un adjectif, il ſe change toujours en *de*. Par exemple, *Je connois* de *grands Docteurs*. Et ſi

l'adjectif commence par une voyelle, ce *de* s'élide. *J'ai vû d'indignes enfans ; je connois d'habiles gens.*

Préſentement on voit que Racine, dans le vers dont il s'agit, devoit dire, *Et d'indignes fils qui n'oſent le vanger.*

II. 4. 38.

Apprenez que ſuivi d'un nom ſi glorieux,
Par-tout de l'Univers j'attacherois les yeux,
Et qu'il n'eſt point de Rois, s'ils ſont dignes de l'être,
Qui ſur le Thrône aſſis n'enviaſſent peut-être
Au-deſſus de leur gloire un naufrage élevé,
Que Rome & quarante ans ont à peine achevé.

Qu'eſt-ce qu'un naufrage *élevé au-deſſus de leur gloire ?* Qu'eſt-ce qu'*achever un naufrage ?* On peut ſe rappeler ici la premiére de mes Remarques.

III. 1. 79.

Attaquons dans leurs murs ces Conquérans ſi fiers ;
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

Dans *foyer*, c'eſt un *é* fermé, après lequel on ne fait point ſentir l'*r*, ou du moins on ne la fait ſonner que

bien peu. Mais dans *fier*, c'eſt un *i* ouvert, après lequel on fait entendre l'*r* à plein. Ces deux ſons (1) étant ſi différens, ne peuvent donc pas rimer enſemble. Car la rime eſt faite, non pour les yeux, mais pour l'oreille. On appelle ces ſortes de rimes, *des Rimes Normandes*.

III. 1. 82.

Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.

Noyons-la dans ſon ſang juſtement répandu.

Rien n'eſt à reprendre dans ces deux vers. Mais, puiſque l'occaſion eſt belle, j'en profite pour faire obſerver un Galliciſme, au ſujet des Villes qui ont un nom féminin. Voilà *Rome* au féminin, *Noyons-la* : & cependant on ne dit (2) point, *toute Rome* ; on

(1) On retrouve la même rime dans cette même Tragédie, IV. 6. 5. On l'avoit déjà vûe dans Bajazet, II. 1. 47. Et l'adjectif *Cher*, dont l'*è* s'ouvre, eſt mis en rime avec *chercher*, dans Bérénice, V. 6. 63 ; avec *approcher*, dans Phédre, III. 5. 51 ; & avec *marcher*, là-même, V. 1. 47. Cependant l'*é*, dans tous les infinitifs, eſt fermé.

(2) Patru ſur Vaugelas, Rem. CVII.

dit, *tout Rome. Tout Rome l'a vu. On ne parle d'autre choſe dans tout Florence, dans tout Veniſe.*

III. 1. 233.

Mais avant que partir, je me ferai juſtice.

On doit toujours dire en proſe, *avant que de.* Mais en vers on ſe permet de ſupprimer l'un des deux, quand la meſure y oblige. Aujourd'hui la pluſpart de nos Poëtes préférent, *avant de.* Racine & Deſpréaux ont toujours dit, *avant que.* Rien n'eſt plus arbitraire, à mon gré. Mais pluſieurs de ceux qui écrivent aujourd'hui en proſe, & qui ſe piquent de bien écrire, veulent, à la maniére des Poëtes, dire *avant de.* Je ſuis perſuadé qu'en cela ils ont grand tort. Pourquoi toucher à des maniéres de parler, qui ſont auſſi anciennes que la Langue? Trouvent-ils quelque rudeſſe dans *avant que de?* Vaugelas leur répondra, qu'*Il n'y a ni cacophonie, ni répétition, ni quoi que ce puiſſe être, qui bleſſe l'oreille, lorſqu'un long uſage l'a établi, & que l'oreille y eſt accoûtumée.*

III. 5. 18.

Quand je me fais juſtice, il faut qu'on ſe la faſſe.

Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir après ſoi un pronom rélatif, qui ſe rapporte à ce nom-là. Vaugelas (1) établit ce principe ſolidement: & c'eſt là-deſſus que le P. Bouhours condamne les deux phraſes ſuivantes. *Vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé. Le Roi lui a fait grace, & il l'a reçue allant au ſupplice.* Mais il excepte celle-ci de la règle générale: *Si vous ne me faites pas juſtice, je me la ferai moi-même.* Par-là il ſauve le vers de Racine, que j'attaque ici. Pour moi, je conſens que cette phraſe, à force de revenir ſouvent dans la converſation, ait acquis le droit de ne paroître pas irréguliére. Mais elle ne laiſſe pas de l'être, ſurtout dans le ſtyle ſoûtenu. *Faire grace,* ſuivant le P. Bouhours lui-même, ne ſauroit être ſuivi d'un pronom. *Faire juſtice*, n'eſt-il donc pas de même nature? Car la raiſon en matiére de

(1) Remarque CCCLXIX.

Langue, ne ceſſe d'être écoutée, que dans les cas où l'uſage eſt abſolument contre elle. Mais ce qui fait l'uſage, ce ne ſont pas les négligences introduites dans la converſation.

Où en ſerions-nous aujourd'hui, ſi cela étoit ? Vaugelas définit l'uſage, *la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus ſaine partie des Auteurs du temps.* Qu'une expreſſion ſoit uſitée par quelques Auteurs, ou reçue dans quelques ſociétez particuliéres, cela ne fait donc pas une expreſſion avouée par *la plus ſaine partie de la Cour*, & adoptée par *la plus ſaine partie des Auteurs.* On ne pécheroit jamais, ni en Grammaire, ni en Rhétorique, ni même en Morale, s'il ne falloit pour couvrir de grands abus, que de grandes autoritez.

IV. 5. 7.

Ma colère revient, & je me reconnois.
Immolons en partant trois ingrats à la fois.

Il n'en eſt pas de, *je reconnois*, comme de *François*, dont j'ai parlé ci-deſſus. L'uſage a décidé qu'il falloit toujours prononcer, *je reconnais*; &

par conſéquent l'autre prononciation ne doit être regardée dans Racine, que comme on regarde les archaïſmes dans Virgile.

Mais il reſte une autre queſtion à faire ici. Peut-on rimer, *je reconnois*, avec un mot qui ſe termine en *ais* ?

Racine avoit mis dans la premiére édition de ſon Andromaque, III. 1. 43.

. . . . . Laſſé de ſes trompeurs attraits,
Au lieu de l'enlever, Seigneur, je la fuirais.

Apparemment il a eu honte d'avoir défiguré notre orthographe pour rimer aux yeux, & il a corrigé dans les éditions ſuivantes :

. . . . . Laſſé de ſes trompeurs attraits,
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

V. 1. 15.

Dans la confuſion que nous venons d'entendre.

Pour, *Dans la confuſion où nous venons d'entendre qu'étoient les choſes*. Phraſe tronquée, & impropre.

IPHIGENIE.

Acte I. *Sc.* I. *Vers* 94.

J'écrivis en Argos. . . . . .

ARgos étant un nom de Ville, il falloit, *à Argos*, quoique cette Ville donne son nom à un Royaume. On diroit, *J'écrivis à Maroc*, & non, *en Maroc*. Autrefois on mettoit *en*, devant les noms de Villes qui commencent par une voyelle, *en Avignon*, *en Orléans*. Mais il y a long-temps qu'on ne parle plus ainsi.

I. I. 155.

On accuse en secret cette jeune Eriphile,
Que lui-même captive amena de Lesbos.

Que captive il amena. Un adjectif, *captive*, qui accompagne un *Que* rélatif, & qui précéde son verbe, c'est une phrase dont je crois n'avoir vû d'exemple que dans Marot: encore n'en suis-je pas sûr. Aujourd'hui, si l'on veut mettre un adjectif entre ce *Que*, & le nominatif du verbe suivant, il faut que cet adjectif se rapporte au

nominatif. Par exemple, un Orateur parlant du discours que Louis XIV. tint au Roi dans ses derniers momens, pourroit faire cette phrase : *Telles sont les sages maximes, que*, prêt à mourir, *ce Héros inspiroit au jeune Prince.* On voit que, *prêt à mourir*, se lie avec le nominatif. Mais la phrase de Racine revient à celle-ci : *Telles sont les maximes, que ce Héros*, sages & mémorables, *inspiroit, &c.*

II. 1. 91.

Le Ciel s'est fait sans doute une joie inhumaine
A rassembler sur moi tous les traits de sa haine.

Après *se faire une joie*, il étoit plus naturel & plus régulier de mettre *de*, qu'*à*. On dit, *J'ai de la joie à vous voir ; & je me fais une joie de vous voir.*

II. 4. 5.

Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre.

On dit bien, *Commettre quelqu'un*, & *Se commettre*, pour signifier, Exposer quelqu'un, & S'exposer soi-même à recevoir quelque déplaisir.

Mais

Mais ce verbe ne s'emploie qu'abſolument, & l'on ne dit point, *Se commettre à quelque choſe.* Ainſi, *Craignant de vous commettre aux affronts d'un refus*, n'eſt pas François. Outre qu'il faudroit, *l'affront d'un refus*, pluſtôt que *les affronts d'un refus.* Et même, ſi je ne me faiſois une peine de tant inſiſter ſur cette phraſe, j'ajoûterois que l'affront de quelque choſe, n'eſt guère bon. *Affront* va tout ſeul: ou s'il entraîne l'équivalent d'un génitif, c'eſt le verbe avec la prépoſition *de.* Car on dira, *l'affront d'être refuſé*, mieux que *l'affront d'un refus.*

II. 5. 45.

Vous me donnez des noms qui doivent me
ſurprendre,
Madame. On ne m'a pas inſtruite à les entendre.
Et les Dieux, contre moi dès long-temps
indignez,
A mon oreille encor les avoient épargnez.

Encore, pour, Juſqu'à préſent.

II. 5. 53.

Avez-vous pu penſer qu'au ſang d'Agamemnon
Achille préférât une fille ſans nom,

Qui de tout ſon deſtin ce qu'elle a pu comprendre,
C'eſt qu'elle ſort d'un ſang, &c.

Voilà un *Qui*, dont le verbe ne paroît point. Mais l'uſage l'autoriſe, & c'eſt un de ces Galliciſmes, dont je parlerai dans un moment.

Vaugelas dit à ce ſujet : *Tant s'en faut que ces phraſes extraordinaires ſoient vicieuſes, qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles ſont particuliéres à chaque langue. Tellement que lorſqu'une façon de parler eſt uſitée à la Cour & des bons Auteurs, il ne faut pas s'amuſer à en faire l'anatomie, ni à pointiller deſſus, comme font une infinité de gens : mais il faut ſe laiſſer emporter au torrent, & parler comme les autres, ſans daigner écouter ces épluceurs de phraſes.* J'aime à entendre Vaugelas parler ainſi. J'aime à voir que ce Grammairien, le plus ſage & le plus judicieux que nous ayons eu, mettoit une différence infinie entre un Puriſte, & un homme qui fait ſa langue.

III. 4. 5.

La Reine permettra que j'oſe demander
Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.

On diroit en proſe, *la Reine permettra que j'oſe demander à votre amour un gage, qu'il me doit accorder.* Et l'inverſion de Racine eſt rude en vers: l'amour de la clarté ayant placé le *Que* rélatif tout près de ſon ſubſtantif; & l'oreille étant accoûtumée à ne rien entendre qui les ſépare.

III. 4. 29.

Mais c'eſt pouſſer trop loin ſes droits injurieux,
Qu'y joindre le tourment que je ſouffre en ces lieux,

On diroit en proſe, *Que* d'y *joindre:* & ce *de*, mis devant le ſecond infinitif, n'y ſeroit pas de trop, il y ſeroit néceſſaire.

Vaugelas (1) rapporte une autre phraſe, où l'ordre des deux infinitifs n'étant pas le même, c'eſt au contraire devant le premier qu'il faut placer *de*. Voici ſa phraſe. *Il me ſemble qu'être conſolé de cette façon, c'eſt preſque gagner autant que l'on a perdu.* Je „ maintiens, dit-il, qu'il faut dire, *Il „ me ſemble que* d'*être conſolé*; & que

(1) Dans ſes nouvelles Remarques.

„ d'omettre le *de*, ce n'eſt pas parler „ François.

Vaugelas oublie ici un petit éclairciſſement, qui va reſtreindre ſa déciſion. Elle n'a lieu qu'à l'égard des infinitifs, qui ſont enclavez dans la période. Car, ſi la période commence par un infinitif, qui ſerve à faire une aſſertion, le *de* ſera de trop. *Parler ainſi, c'eſt expliquer le vrai ſens des Myſtiques*, dit ſouvent M. de Fénelon. Tout le monde ſait cela: mais la déciſion de Vaugelas, pour être trop vague, me force à dire des choſes ſi connues.

IV. 1. 34.

Je ne ſais qui m'arrête, & retient mon courroux,
Que par un prompt avis de tout ce qui ſe paſſe,
Je ne courre des Dieux divulguer la menace.

Voilà encore un Galliciſme, c'eſt-à-dire, une conſtruction propre & particuliére à la langue Françoiſe, contraire aux règles communes de la Grammaire, mais autoriſée par l'uſage. *Je ne ſais qui m'arrête que je ne courre.* Ramus, dans ſa Grammaire,

appelle *Franciſme*, ce que nous appelons *Galliciſme*. Mais le nom ne fait rien ici à l'affaire. Pour dire donc un mot de la choſe même, il me paroît que c'eſt avoir une fauſſe idée des Galliciſmes, que de les croire phraſes de la ſimple converſation. Les gens de Lettres, qui veulent rapporter tout à des règles connues, donnent volontiers dans ce préjugé. Auſſi n'avons-nous guère, nous autres gens de cabinet, ces graces naïves, & ces tours vraîment François, que nous admirons dans certains écrits, dont les Auteurs doivent moins aux préceptes qu'à l'uſage. Témoin les Lettres inimitables de Madame de Sévigné. Il eſt vrai que ces ſortes d'Auteurs font des fautes dont nous ſommes exempts, grace à l'étude : mais, ſans ceſſer d'être corrects, ne pourrions-nous pas entrer un peu dans le goût de leur diction aiſée, vive, naturelle, & dont les Galliciſmes font toujours un des principaux charmes ? On ſauroit gré à un Savant, citoyen de Rome & d'Athènes, de vouloir bien quelquefois n'être que François.

Après l'exemple de Racine, douterons-nous que pluſieurs de ces irrégularitez apparentes ne puiſſent avoir place en toute ſorte de ſtyle, puiſqu'elles ne déparent point le Tragique ?

Un bon Traité des Galliciſmes ſeroit un ouvage important pour notre Langue. On en trouveroit preſque tous les matériaux dans Amyot. Mais comme notre Langue a emprunté de toutes les autres, il faudroit ſavoir celles du Nord, pour pouvoir bien rendre compte de certaines conſtructions, que nous croyons originairement Françoiſes, & qui pourroient n'être que les dépouilles du Saxon.

PHEDRE.

Acte I. *Sc.* 1. *Vers* 24.

PAr un indigne obſtacle il n'eſt point retenu ;
Et fixant de ſes vœux l'inconſtance fatale,
Phédre depuis long-temps ne craint plus de rivale.

Pendant qu'on lit le ſecond vers, on ſe perſuade, & avec raiſon, qu'il ſe rapporte au nominatif énoncé dans le premier. On n'eſt détrompé que par le troiſiéme vers, qui prouve que tout ce qui eſt dit dans le ſecond, ſe rapporte à *Phédre*. Il faudroit, pour parler clairement, dire : *Et depuis long-temps Phédre, fixant l'inconſtance de ſes vœux, ne craint plus de rivale.* J'avoue que beaucoup de tranſpoſitions, qui ſeroient de vraies fautes dans la proſe, ſont de grands ornemens dans la Poëſie. Mais ni l'une ni l'autre ne connoiſſent aucune ſorte de beauté, en faveur de laquelle il puiſſe être

permis de donner la plus légére atteinte à la clarté du discours.

I. 5. 21.

Détrompez son erreur.

Pour, *Détrompez-le.* Je n'ose reprendre cette hardiesse dans un Poëte.

II. 5. 127.

Frappe. Ou si tu le crois indigne de tes coups,
Si ta haine m'envie un supplice si doux,
Ou si d'un sang trop vil ta main seroit trempée,
Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée.

Je crois cette phrase, *Si sa main seroit trempée*, un vrai barbarisme. Car il ne faut pas confondre *Si*, conjonction conditionnelle, comme il l'est dans ces vers de Racine; & *Si*, particule dubitative, comme dans cette autre phrase, *Je ne sais si je ferois bien d'aller là.* Dans la premiére acception, il ne peut être suivi d'aucun Futur. On dit, *Si je suis en vie demain*, & non pas, Si je serai: *Si j'étois à Rome dans trois mois*, & non pas, Si je serois.

III. 1. 11.

Pourquoi détournois-tu mon funeste dessein?

On

On diroit en proſe, *Pourquoi* me *détournois-tu* de *mon funeſte deſſein ?*

V. 6. 37.

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

Apporta, marque un temps éloigné : cependant la choſe eſt arrivée il n'y a qu'un moment. Voilà pour ce qui regarde la Grammaire ; & puiſque c'eſt ici mon unique objet, je m'y pourrois borner. Mais ce même vers ayant donné lieu à une Critique bien plus importante, & qui a fait du bruit, je la raconterai.

Feu M. de la Motte (1) fut l'agreſſeur. Voici ſes termes, qui doivent être peſez. *Ce vers de Racine*, dit-il,

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté,

eſt exceſſif dans la bouche de Théraméne. On eſt choqué de voir un homme accablé de douleur, ſi recherché dans ſes termes, & ſi attentif à ſa deſcription. Mais ce même vers ſeroit beau dans une Ode, parce que c'eſt le Poëte qui y parle, qu'il y fait profeſſion de peindre, qu'on ne lui ſuppoſe point de paſſion violente qui par-

(1) Dans ſon Diſcours ſur la Poëſie en général, & ſur l'Ode en particulier.

tage ſon attention, & qu'on ſait bien enfin, quand il ſe ſert d'une expreſſion outrée, qu'il le fait à deſſein, pour ſuppléer par l'exagération de l'image, à l'abſence de la choſe même.

Autant que M. de la Motte avoit été *choqué* de ce vers, autant M. Deſpréaux le fut-il de ſa Critique. Il y répondit. Mais ſa réponſe (1) n'ayant été imprimée qu'après ſa mort, il n'a pas pu voir la Réplique de M. de la Motte, ſur laquelle je vais, par occaſion, propoſer mes doutes.

Pour ſavoir donc ſi le vers de Racine eſt *exceſſif dans la bouche de Théraméne*; s'il y a quelque choſe d'*outré*, d'*exagéré*; commençons par examiner quel eſt le langage ordinaire de la Poëſie, & quelle a été l'origine de ce langage.

Quant au premier point, il ne ſouffre nulle difficulté. Perſonne n'ignore ce qu'a dit Deſpréaux, qu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la Poëſie, que de perſonifier les

(1) Onziéme Réflexion ſur Longin, imprimée pour la premiére fois en 1713.

accoutumée.

choſes inanimées ; que de leur donner du ſentiment, de la vie, du raiſonnement, & des paſſions.

Tout prend un corps, une ame, un eſprit, un viſage.

Pour des Phyſiciens, un flot eſt une certaine quantité d'eau pouſſée & agitée par une cauſe naturelle. Pour les Poëtes, ce ſera un individu animé, un être penſant, & même, s'ils en ont envie, ce ſera une Divinité.

Ce n'eſt plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'eſt Jupiter armé pour effrayer la terre.
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'eſt Neptune en courroux, qui gourmande les flots.
Echo n'eſt plus un ſon, qui dans l'air retentiſſe ;
C'eſt une Nymphe en pleurs, qui ſe plaint de Narciſſe.

Telles ſont les idées, telle eſt la langue du pays habité par les Poëtes : & il eſt ſage de n'y point voyager, pour qui ne voudra, ni entendre leur langue, ni ſe faire à leurs coutumes.

Mais remontons à l'origine de la langue poëtique. Car j'ai là-deſſus à

dire quelque choſe de moins connu, & qui tend plus directement à la juſtification de Racine. On tient Homére pour l'auteur de la langue poëtique, du moins par rapport aux Grecs. Or les pays où les Sciences étoient floriſſantes du temps d'Homére, c'étoit l'Egypte, c'étoit la Phénicie : & nous ſavons par une foule de témoignages irréprochables, que la Phyſique de ces pays-là reconnoiſſoit une ame univerſelle, une ame répandue dans tout ce qui exiſte. Juſque-là que Démocrite ſoutenoit qu'il n'y avoit point d'atomes, qui ne fuſſent animez : & ſa doctrine venoit de Moſchus, Phénicien, qui vivoit avant le ſiége de Troie. Ainſi le langage de la Poëſie fut originairement le langage de la Phyſique ; ou du moins ne fut qu'une conſéquence & une extenſion des idées généralement reçues par les plus célébres Phyſiciens. Je ne ſais, au reſte, ſi cette réflexion a déjà été faite ; mais il me ſeroit aiſé de la mettre dans un grand jour.

Plus de trois mille ans ſe ſont donc écoulez, depuis que la Phyſique for-

ma le langage de la Poëſie. Et quand la Phyſique a changé d'opinion, ce qui lui eſt arrivé depuis tant de ſiécles une infinité de fois, en même temps elle a toujours changé ſon langage. Mais, au contraire, la Poëſie a toujours retenu le ſien; parce qu'en effet le ſyſtême de l'ancienne Phyſique eſt le ſeul qui autoriſe la fiction, le ſeul qui multiplie les images à l'infini, & qui par-là donne lieu à des peintures vivantes.

Sans tous ces ornemens le vers tombe en
langueur,
La Poëſie eſt morte, ou rampe ſans vi-
gueur.

A la vérité, ces ornemens ne conviennent pas à toute ſorte de ſujets. Rien ne ſeroit plus contre le bon ſens, que de faire entrer la Fable dans un Poëme Chrétien. Et même cette langue poëtique doit être ſobrement employée dans une Tragédie, dont les perſonnages ſont poſtérieurs aux temps où la Fable étoit reçue. Ainſi le vers que Racine met dans la bouche de Théraméne, eût mérité la cenſure d'un Critique raiſonnable, s'il

avoit été dans la bouche de celui qui raconte la mort de Bajazet : car les Turcs du siécle passé ne croyoient non plus que ceux d'à présent, qu'un flot pût être *épouvanté*.

Pourquoi ce même vers seroit-il beau dans une Ode? Ce n'est pas seulement, comme l'a dit M. de la Motte, parce que l'Auteur d'une Ode fait *profession de peindre*, & qu'on ne lui suppose *point de passion violente, qui partage son attention*. Mais c'est, parce que l'Auteur d'une Ode est maître d'adopter le système qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la Fable, on n'a rien à lui dire. Il prend ses avantages, & il use de ses droits. Mais l'Auteur d'une Tragédie, par la raison même qu'il fait aussi *profession de peindre*, n'est nullement le maître de faire parler ses personnages comme bon lui semble, & sans avoir égard à l'Histoire, qui, en nous apprenant les mœurs de leur pays & de leur siécle, nous apprend quel langage il faut leur faire tenir.

Tous ces principes étant déduits, il me reste peu de choses à dire, non

pour excuſer le vers de Racine, mais pour montrer qu'il eſt parfait. Car enfin, puiſque la fiction ne coûte rien, abouchons Théraméne, qui vivoit dans les temps héroïques de la Grèce, avec M. de la Motte vivant au dix-huitiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne. Quel procès me faites-vous donc, lui diroit-il? Où prenez-vous que mes termes ſoient *recherchez*, & mes expreſſions *outrées*? Je raconte ce que j'ai vû, & comme je l'ai vû. Oui, je vous le jure. Jamais récit ne fut plus ſimple, ni plus vrai que le mien. Ah! mon cher Théraméne, lui répondroit notre Moderne, eſt-ce qu'un flot *s'épouvante*? Hé vous qui l'ignorez, répondroit le Grec, de quel pays êtes-vous? Parlez pluſtôt à nos Fontenelles, à nos Mairans: ils vous diront qu'il n'y a rien ſur la terre, ni dans l'eau, ni dans l'air, point de fleuve, point de fontaine, point d'arbre, point de plante, qui n'ait une ame; & cela, parce que l'ame univerſelle eſt répandue dans tous les êtres particuliers, & ne fait continuellement que paſſer de l'un dans

l'autre, qui eſt ce que vous appelez *naître* & *mourir*.

Racine, grand admirateur d'Homére & de Platon, étoit inſtruit de ce ſyſtême; & par conſéquent il a dû, en Peintre qui ſait les règles de ſon art, faire parler ainſi un contemporain de Théſée. Mais ce qui m'étonne, c'eſt qu'un flot *épouvanté* ait pu ſcandaliſer dans une Scéne où il s'agit d'un monſtre envoyé par Neptune; & dans une Tragédie dont l'Héroïne eſt petite-fille du Soleil. En vérité, ce n'étoit pas trop bien prendre ſon champ de bataille pour attaquer le langage de la Poëſie. Quand on aura obtenu de mon imagination, qu'elle laiſſe paſſer Neptune & ce Monſtre qu'il envoie; rien n'empêche qu'on ne donne du ſentiment à un flot, & qu'on ne puiſſe le peindre orgueilleux, humble, menaçant, ſoumis, avare, prodigue, humain, cruel, épouvanté, irrité, ſe cachant de honte, bondiſſant de joie, tout ce qu'on voudra. Je ne répugne pas plus à croire l'effroi de ce flot, qu'à croire le Monſtre de Neptune;

& même je ne puis, quand j'admets l'un, rebuter l'autre.

Après ces réflexions, je n'ai point à ſuivre pied à pied la Réplique de M. de la Motte à M. Deſpréaux, car elle tombe d'elle-même. Je m'arrêterai ſeulement à la conſéquence qu'il tire du ſuccès qu'eurent d'abord ces quatre vers du Cid, aujourd'hui, & depuis long-temps mépriſez.

Pleurez, mes yeux, pleurez, & fondez-vous en eau :
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau ;
Et m'oblige à vanger, après ce coup funeſte,
Celle que je n'ai plus ſur celle qui me reſte.

Il n'eſt donc pas vrai, conclud M. de la Motte, que les acclamations du Théatre, puiſqu'elles ſe trompoient ſur les vers du Cid, ſervent à juſtifier celui de Théraméne. C'eſt, ſelon moi, conclure très-mal. Car les vers du Cid ne portent que ſur la métaphore & ſur l'hyperbole. Jamais on n'a pu dire ſérieuſement :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

Or ce qui eſt faux, peut bien éblouïr pendant un temps; mais il ne ſauroit plaire toujours. Il étoit donc naturel qu'on ceſſât d'admirer cet endroit du Cid. Mais le vers de Racine, dans la Scéne où il eſt placé, a toute la ſolidité, toute la vérité requiſe; & il renferme une circonſtance aggravante, que Théraméne auroit eu grand tort d'omettre. Ainſi ce vers ne ſauroit être mis en paralléle avec ceux du Cid. La chute de ceux-ci ne prouve rien contre l'autre. Deſpréaux a donc eu raiſon de le juſtifier par les acclamations du Théatre. *Car*, dit Longin, qu'il cite à ce ſujet, *lorſqu'en un grand nombre de perſonnes différentes de profeſſion & d'âge, & qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un diſcours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'eſprits ſi diſcordans d'ailleurs, eſt une preuve certaine & indubitable qu'il y a du merveilleux & du grand.*

Preuve déciſive, à bien plus forte raiſon, en faveur d'Homére. Car la

Philoſophie ne va point à détruire les faits certains & avérez. Elle tâche ſeulement d'en comprendre la nature, & d'en rechercher les cauſes. C'eſt là ſon devoir, c'eſt ſa fin. Or s'il y a un fait certain, c'eſt qu'Homére fut toujours une lecture charmante. Donc, ſi vous étes Philoſophe, n'allez point nous dire qu'il ne ſauroit plaire. La certitude du contraire, bien atteſtée depuis près de trois mille ans, vous ferme la bouche. Remontez pluſtôt à la ſource du plaiſir qu'Homére nous donne. Vous la trouverez, ſi vous étes Philoſophe; & par-là vous aiderez ceux qui ont du génie, à imiter ce grand original: au lieu qu'en leur inſpirant du mépris pour tout ce que l'Antiquité nous offre de plus divin, vous les réduiſez à ne connoître & à n'étudier que des modéles, dont l'imitation, bien loin d'aider leur talent, le gâtera, & l'anéantira.

V. 6. 80.

. . . . . A ce mot, ce Héros expiré
N'a laiſſé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Un docte (1) Critique dit que cette expreſſion, *un Héros expiré*, n'eſt pas Françoiſe : mais il n'en a pas apporté la raiſon. Voici celle qui me frappe. Diſtinguons dans *Expirer*, le ſens propre, & le figuré. Dans le propre, il convient aux perſonnes, & ſe conjugue avec l'auxiliaire *Avoir*. Dans le figuré, il convient aux choſes, & ſe conjugue avec l'auxiliaire *Etre*. On dira donc très-bien, *Je n'en ai plus que pour ſix mois, & mon bail* expiré, *il faut que je me retire :* parce que, devant *expiré*, il y a de ſous-entendu *étant*, dont la ſuppreſſion eſt ſouvent permiſe. Mais, *ayant*, ne ſe ſupprime jamais : & par conſéquent, *ce Héros expiré*, n'eſt pas plus François, que *ce Héros parlé*, pour, *ayant parlé*.

Puiſque l'occaſion le permet, je crois devoir, au ſujet de ces mêmes participes, remarquer une faute aſſez ordinaire dans quelques Auteurs récens, qui d'ailleurs écrivent avec ſoin. Cette faute conſiſte en ce qu'ils donnent aux participes des verbes

(1) Le P. Brumoy, *Théatre des Grecs.*

neutres, un ſens qui n'appartient qu'aux participes paſſifs. Par exemple, ils diſent, *des expreſſions convenues*, pour dire, dont on eſt convenu ; *des principes réfléchis*, pour dire, ſur leſquels on a réfléchi ; & quantité d'autres ſemblables, qui ſont viſiblement contre les principes fondamentaux de la Grammaire.

Je dirai bien, *une lumiére réfléchie*, parce que *Réfléchir*, dans le ſens phyſique, eſt actif. Mais ne pouvant pas dire, *Réfléchir un principe*, je ne ſaurois par conſéquent dire, *un principe réfléchi*. Ainſi des autres.

Apparemment cette irrégularité nous eſt venue du Palais, où l'on dit ; *une vente conſentie*, *des actes conſentis*, parce qu'on y dit auſſi, *Conſentir des actes*, &c. Mais ce n'eſt point à nous Grammairiens à réformer le ſtyle du Palais : encore moins à nous en prévaloir.

Toutes les phraſes qui abrègent le diſcours, méritent, dit-on, d'être reçues. Ce ſeroit un principe capable de nous mener loin. Ceux qui ſavent écrire, trouveront toujours le ſecret

de n'être pas longs, ou du moins de paroître courts, ſans qu'il leur en coûte des barbariſmes.

Mais, ajoûtera-t-on, ce ne ſont plus des barbariſmes, ſi l'uſage les reçoit. D'accord. Il s'agit ſeulement de ſavoir s'il eſt bien vrai que l'uſage les reçoive. Et ſouvent on ſe trompe à cet égard, faute d'examiner, ainſi que j'ai dit ailleurs, comment l'uſage eſt défini par Vaugelas.

ESTHER.

J'Ai été si frappé de la beauté des Chœurs d'Esther, que je ne puis me refuser ici une courte digression. Racine me paroît incomparable dans le Lyrique. Une diction préciſe & ſerrée; de la douceur & de l'énergie; de riches & nobles images; des figures hardies, & variées; une meſure libre, mais qui pourtant ne marche pas au haſard. Pourquoi nos paroles d'Opéra ne ſe font-elles pas toujours d'après ce grand modéle? Quinault eſt ſans doute un homme rare, & très-rare en ſon genre: mais, il faut l'avouer, Racine eſt plus poëte que lui. Je m'étois imaginé autrefois, que des vers, pour être bons à mettre en chant, ne devoient avoir, ni une *grande force*, ni une *grande élévation*. J'étois (1) tombé dans cette erreur,

[1] On peut voir l'Hiſtoire de l'Académie, à l'article de QUINAULT.

parce que je m'en étois rapporté à Deſpréaux. Mais, s'il eſt bien vrai, comme des connoiſſeurs me l'ont aſſuré, que la Muſique des Chœurs d'Eſther & d'Athalie ſoit parfaitement belle; il eſt donc faux que la Muſique demande des vers, qui manquent de *force* & d'*élévation*. Racine & ſon Muſicien ont penſé, ont exécuté le contraire. Ainſi toutes les fois que nos paroles d'Opéra ſont rampantes & miſérables, ce n'eſt la faute ni de notre Langue, ni de notre Muſique; c'eſt uniquement la faute du Poëte. Et n'eſt-il pas honteux qu'on raſſemble les plus honnêtes-gens de la Cour & de la Ville, pour leur faire entendre des penſées frivoles, exprimées, s'il ſe peut, d'une maniére encore moins digne d'attention? J'ai ſouvent ouï dire à M. Danchet, qu'il avoit deſſein d'écrire ſur le genre de verſification, qui eſt propre à l'Opéra. Ceux qui ſont eux-mêmes des modéles, ſont bien reçus à donner des préceptes. Il eſt ſeulement à ſouhaiter que ſon Ouvrage ne ſe faſſe pas long-temps attendre, de peur que le mal

mal n'acquierre des forces en vieillissant. Mais revenons à nos Remarques grammaticales, & achevons en peu de mots.

Acte I. *Sc.* 1. *Vers* 82.

Quelle étoit en ſecret ma honte & mes chagrins ?

Réguliérement il faudroit dire : *Quels étoient ma honte & mes chagrins !* Racine peut avoir affecté cette négligence, qui eſt de la converſation, afin de faire parler Eſther comme parlent ordinairement les femmes.

Il a mis encore ailleurs un verbe au ſingulier, avec deux nominatifs, qui ne ſont pas ſynonymes. C'eſt dans la premiére Scéne d'Iphigénie, Vers 99.

Ce héros qu'armera l'amour & la raiſon.

Et il l'a fait, ſans doute, pour éviter la conſonance des hémiſtiches, *qu'armeront .... la raiſon.* Ces petites irrégularitez ne ſe condamnent pas dans les maîtres ; mais il ne faut pas les paſſer aux novices, de peur qu'ils n'en uſent mal à propos.

II. 3. 44.

Un Juif m'a préſervé du glaive des Perſans.

On dit, *les Perſes*, lorſqu'il s'agit

de l'Hiſtoire ancienne ; &, *les Perſans*, lorſqu'il s'agit de la moderne. Mais les Poëtes ne ſe font pas une affaire de mettre l'un pour l'autre.

II. 5. 19.

Pour vous régler ſur eux, que ſont-ils près de vous ?

Près de vous, pour dire, à votre égard, en comparaiſon, au prix de ce que vous étes : la phraſe eſt-elle Françoiſe ?

On diſoit autrefois, *auprès*, pour *au prix*. Exemple : *La vie n'eſt rien auprès de l'honneur*. Vaugelas, dans ſes nouvelles Remarques, dit que c'eſt un barbariſme. Et il eſt aiſé de voir qu'*auprès* eſt une corruption d'*au prix* : comme *près* eſt ici dans Racine une abréviation d'*auprès*.

II. 8. 101.

Nulle paix pour l'Impie. Il la cherche, elle fuit.

Je doute que le pronom rélatif, *la*, puiſſe être mis après, *nulle paix*. Il ne faudroit, ce ſemble, pour décider cette queſtion, que la Règle de Vaugelas, *Qu'on ne doit pas mettre le rélatif après un nom ſans article*. Mais

cette Règle elle-même a beſoin de beaucoup d'éclairciſſemens, qui ont été donnez par l'Auteur de la Grammaire générale, ſeconde Partie, chap. 10. D'ailleurs, ces deux habiles Grammairiens n'ont fait attention qu'au rélatif *Qui*, & il s'agit ici du rélatif *le*, ou *la*. Quelques exemples vont faire ſentir que ce qui eſt vrai pour l'un, ne l'eſt pas pour l'autre.

Aucun, & *Nul*, ſelon l'Auteur de la Grammaire générale, *déterminent auſſi-bien que les articles*; & peuvent par conſéquent être ſuivis d'un rélatif. Cela eſt-il vrai? Oui, cela l'eſt à l'égard du rélatif *qui*; mais il ne l'eſt pas à l'égard du rélatif *le*. Et ce que nous diſons d'*Aucun*, & de *Nul*, il faut le dire auſſi de *Pas-un*, & de *Perſonne*, afin que ceci donne lieu d'approfondir encore davantage la fameuſe Règle de Vaugelas.

On dira donc très-bien, *Nulle paix, qui ſoit durable. Je n'en reçois aucune nouvelle*, dont *je ſois content. Il n'y a perſonne*, qui *ne vous honore*. Mais on ne dira pas, *Perſonne n'eſt venu à ma campagne; s'il vient*, je le *recevrai de*

mon mieux. Aucun écrivain n'eſt exempt de fautes, je ne laiſſe pas de l'eſtimer. Nulle récompenſe pour les poltrons, & vous la *demandez.* Voilà pourtant la phraſe de Racine, *Nulle paix pour l'Impie. Il la cherche.*

Je crois qu'on pourroit rendre raiſon de ces différences; & il y en auroit même encore d'autres à remarquer, par rapport aux pronoms poſſeſſifs. Mais ceux qui liront ſur cette queſtion la Grammaire générale, où cependant il s'en faut beaucoup qu'elle ne ſoit épuiſée, jugeront combien il y entre de Métaphyſique, & n'exigeront pas de moi, quant à préſent, un détail ſi abſtrait.

J'ajoûterai ſeulement ici qu'*Aucun* & *Nul*, quand on les met dans la ſignification négative de *Perſonne*, n'ont jamais de pluriel, ſoit qu'on les emploie comme pronoms, en ſous-entendant *homme*; ſoit qu'on les emploie comme adjectifs, *nulle paix*, *aucun mal.* Et cette obſervation eſt d'autant plus néceſſaire, que d'habiles écrivains ne l'ont pas toujours ſuivie. Ce qui les a trompez, c'eſt

que ces mêmes mots ont un pluriel, mais dans une autre signification. Car quelquefois *Nul* signifie, Qui n'est d'aucune valeur; & alors on lui peut donner un pluriel, *Vos procédures sont nulles*. Pour ce qui est d'*Aucun*, il signifioit autrefois l'*aliquis* des Latins, comme on le voit dans le Dictionnaire de R. Estienne, qui cite cet exemple : *Aucuns hommes sont venus*. Mais en ce sens il n'est plus usité que dans quelques phrases du Palais.

III. 4. 34.

Ont vû benir le cours de leurs destins prospéres.

Prospére ne se dit presque plus en prose. Mais en vers il est toujours beau. Et ce mot n'est pas le seul qui, à mesure qu'il vieillit pour la prose, n'en devient que plus poëtique. *Jadis*, *ennui*, pour signifier en général toute sorte d'affliction, *naguères*, *mensonger*, & quelques autres que je ne me rappelle pas présentement, se trouvent dans Racine. Mais il ne s'y trouve pas un mot nouveau, c'est-à-dire, pas un de ces mots qui se faisoient de son temps; comme il s'en

eſt toujours fait, & comme il s'en fera toujours. Un écrivain judicieux, & qui ne veut pas riſquer de ſurvivre à ſes propres expreſſions, donne aux mots le temps de s'établir aſſez bien pour n'avoir plus rien à craindre de la fortune. Ce n'eſt point à nous à employer ceux que nous voyons naître. S'ils peuvent vivre, ce ſera une richeſſe pour nos neveux : mais à condition que nos neveux, s'ils ſont ſages, ne feront pas comme nous, qui avons perdu par caprice une infinité d'anciens mots, pour les remplacer par d'autres moins propres & moins ſignificatifs.

III. 8. 3.

On traîne, on va donner en ſpectacle funeſte
De ſon corps tout ſanglant le miſérable reſte.

On dit abſolument *Donner en ſpectacle*, comme *Regarder en pitié*, & beaucoup de phraſes ſemblables, où le ſubſtantif joint au verbe par la prépoſition *en*, ne peut être accompagné d'un adjectif. *Donner en ſpectacle funeſte*, eſt un barbariſme.

III. 9. 56.

. . . . . Relevez les ſuperbes portiques
Du Temple où notre Dieu ſe plaît d'être adoré.

Plaire, employé à l'impersonnel, eſt ſuivi de la particule *de*. *Il me plaît de me taire.* Mais employé au neutre-paſſif, il demande la particule *à*. *Dieu ſe plaît à être adoré.*

Voilà de bien légéres obſervations. C'eſt pourtant à quoi ſe borne tout ce que j'ai à dire ſur Eſther, & par conſéquent ſur les dix Pièces de Racine, dont j'avois entrepris l'examen. Or qu'eſt-ce qu'une centaine d'expreſſions peu exactes, dans une quantité d'environ quinze mille vers? Et par quelle continuité d'élégance, par combien de tours heureux, ces fautes ſont-elles, pour ainſi dire, dérobées à la vûe du lecteur?

Je répéte donc hardiment ce que j'ai dit dès le commencement de ces Remarques, qu'il y a peut-être moins à reprendre dans Racine, que dans nos ouvrages de proſe les plus eſtimez. Si cela étoit bien vrai, il en faudroit conclurre que la verſifica-

tion, pour un vrai Poëte, n'eſt donc pas une contrainte auſſi grande, ni auſſi nuiſible aux beautez eſſentielles du diſcours, qu'on l'a prétendu depuis quelques années dans certains écrits, où il ſemble qu'on ait pris à tâche d'inſpirer du dégoût pour la Poëſie, & d'anéantir en France un des Arts qui font le plus d'honneur à l'eſprit humain.

Que deviendront ces nouveaux Critiques avec tous leurs ſophiſmes, lorſqu'on leur fera voir qu'un écrivain, dont la mémoire leur eſt précieuſe, a fait plus de fautes dans trois ou quatre petites pages de proſe, qu'il n'y en a dans toute une Tragédie de Racine?

Quand l'Académie fut ſur le point de mettre au jour ſon Dictionnaire en 1694, elle chargea M. Perrault d'en préparer l'Epître dédicatoire. Tout promettoit un chef-d'œuvre; la nobleſſe du ſujet, la briéveté de l'ouvrage, le grand loiſir de l'Auteur, ſa longue expérience dans l'art d'écrire, les grands motifs qui devoient l'animer, ayant à répondre à l'attente d'une

d'une Compagnie ſi éclairée. Il travailla, & lorſqu'il fut content de ſon ouvrage, il en fit imprimer quarante copies, pour en diſtribuer à tous ſes Confréres, afin que chacun en ſon particulier ſe donnât la peine de l'examiner. Une de ces copies eſt heureuſement parvenue juſqu'à moi, avec des Remarques manuſcrites, où je ſoupçonne l'Abbé Regnier, & Racine lui-même, d'avoir eu bonne part. On lira ces Remarques avec autant de plaiſir que d'utilité : ne fut-ce que pour ſe dédommager des miennes, dont la ſèchereſſe m'a rebuté tout le premier. Mais un Ouvrage de pure Grammaire, à moins qu'on ne ſorte de ſon ſujet, n'eſt preſque pas ſuſceptible d'agrément.

AU ROI.

SIRE,

Le Dictionnaire de l'Académie Françoise paroît (1) *enfin sous les auspices* (2) *de* VOTRE MAJESTE', *& nous avons* (3) *osé mettre à la tête de notre ouvrage le nom auguste du plus grand des Rois. Quelques* (4) *soins que nous ayons pris d'y rassembler tous* (5) *les termes, dont l'Eloquence & la Poësie peuvent former l'Eloge des plus grands Héros, nous* (6) *avouons,* SIRE, *que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois & le défaut & la foiblesse. Lorsque* (7) *notre zéle ou notre devoir nous ont engagez à parler* (8) *du secret impénétrable de vos desseins, que la seule exécution découvre aux yeux des hommes, & toujours dans les momens marquez par votre sagesse, les mots de prévoyance, de prudence, & de sagesse même ne répondoient* (9) *pas à nos idées, & nous aurions osé nous servir de celui de* (10) *Providence, s'il pouvoit jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu*

seul. Ce qui nous (11) *console*, SIRE, *c'est* (12) *que sur un pareil sujet les autre langues n'auroient aucun avantage sur la nôtre : celle des Grecs & celle des Romains seroient dans la même indigence ; & tout ce que nous voyons* (13) *de brillant & de sublime dans leurs plus fameux Panégyriques, n'auroit ni assez de force ni assez d'éclat pour soutenir le simple recit de vos Victoires. Que l'on remonte de siécle en siécle jusqu'à l'Antiquité la plus reculée, qu'y trouvera-t-on de comparable au spectacle qui fait aujourd'hui l'attention de l'Univers ; toute l'Europe armée contre vous, & toute l'Europe trop foible.*

Qu'il nous soit permis, SIRE, *de détourner un moment les yeux* (14) *d'une gloire si éclatante, & d'oublier, s'il est possible, le Vainqueur* (15) *des Nations, le Vangeur* (16) *des Rois, le Défenseur des Autels, pour ne regarder que le Protecteur de l'Académie Françoise. Nous sentons combien nous honore* (17) *une protection si glorieuse; mais quel* (18) *bonheur pour nous de trouver en même temps le modéle le plus parfait de l'Eloquence ? Vous* (19) *étes*, SIRE, *naturellement*

& ſans art ce que nous tâchons de devenir par le travail & par l'étude : il règne dans tous (20) vos diſcours une ſouveraine (21) raiſon, toûjours ſoutenue d'expreſſions fortes & préciſes, qui vous rendent (22) maître de toute l'ame de ceux qui vous écoutent, & ne leur laiſſent d'autre volonté que la vôtre. L'Eloquence (23) où nous aſpirons par nos veilles, & qui eſt en vous un don du Ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques ? Les (24) graces que vous verſez ſans ceſſe ſur les gens de Lettres peuvent bien faire fleurir les arts & les ſciences ; mais ce ſont les grands événemens, qui font les Poëtes & les Orateurs : les merveilles de votre règne en auroient fait naître au milieu d'un pays barbare.

Tandis (25) que nous nous appliquons à l'embelliſſement de notre langue, vos armes victorieuſes la font paſſer chez les étrangers ; nous leur en facilitons l'intelligence par notre travail, & vous la leur rendez néceſſaire par vos conquêtes : & ſi elle va encore plus loin que vos conquêtes, ſi elle réduit toutes les langues des pays où elle eſt connue, à ne ſervir preſque plus qu'au commun du peuple, une ſi haute

deſtinée vient moins de ſa beauté naturelle & des (26) *ornemens que nous avons tâché d'y ajouter, que de l'avantage d'être la langue de la Nation, qui vous a pour Monarque, & (nous ne craignons point de le dire) que vous avez rendue la Nation dominante. Vous répandez* (27) *ſur nous un éclat, qui aſſujettit les étrangers à nos coûtumes dans tout ce que leurs loix peuvent leur avoir laiſſé de libre : ils ſe font honneur de parler comme ce peuple à qui vous avez appris à ſurmonter tous les obſtacles, à ne plus trouver de places imprenables, à forcer les retranchemens les plus inacceſſibles. Quel* (28) *empreſſement,* SIRE, *la Poſtérité n'aura-t-elle point à rechercher, à recueillir les mémoires de votre vie, les Chants de victoire qu'on aura mêlez à vos triomphes ? C'eſt* (29) *ce qui nous répond du ſuccès de notre ouvrage ; & s'il* (30) *arrive, comme nous oſons l'eſpérer, qu'il ait le pouvoir de fixer la Langue pour toûjours, ce ne ſera pas tant par nos ſoins, que parceque les livres & les autres monumens qui parleront du règne de* VOSTRE MAJESTE', *feront les délices de tous les peuples, feront l'étude de tous les*

Rois, & seront toûjours regardez comme faits dans le temps de la pureté du langage & dans le beau siécle de la France. Nous (30) *sommes avec une profonde vénération, &c.*

CRITIQUE

de l'Epître précédente.

(1) *Le Dictionnaire de l'Académie Françoise paroît enfin.*] Ce mot, *Enfin*, ne peut ici être dit qu'en deux sens: ou comme par un aveu de la lenteur de l'Académie à travailler; ou comme par une espèce de vaine complaisance d'avoir pu venir à bout d'un si grand ouvrage. Or dans l'un & dans l'autre sens il est mal, parce qu'il n'est ici question, ni de s'accuser, ni de se vanter.

(2) *Sous les auspices de V. M.*] On dit bien, *agir sous les auspices, entreprendre, achever quelque chose sous les auspices d'un grand Prince*, pour marquer que c'est par ses ordres que tout s'est fait; que c'est son génie, son bonheur, qui ont influé sur tout. Mais,

paroît ſous les auſpices, ne ſe peut dire, à mon ſens, que dans une occaſion : ce ſeroit ſi un Auteur n'ayant pas voulu par modeſtie, mettre un ouvrage au jour, venoit à y être excité, & comme forcé par les inſtances d'un grand Prince. Car alors on pourroit dire avec fondement, que cet ouvrage paroît au jour ſous les auſpices du Prince. Mais ici il n'y a rien de ſemblable.

(3) *Et nous avons oſé mettre à la tête de notre ouvrage le nom auguſte.*] Cette phraſe, *mettre le nom d'un Prince à la tête d'un ouvrage*, pour dire, lui dédier un ouvrage, me ſemble impropre, en ce qu'elle ne ſignifie point en effet ce qu'on veut lui faire ſignifier. Le mot d'*oſer*, me ſemble auſſi n'être pas à propos en cet endroit. Car, en général, bien loin que ce ſoit une hardieſſe à qui que ce ſoit, de dédier un livre à un grand Prince, c'eſt au contraire une marque de reſpect, un acte d'hommage ; & pour l'Académie, à l'égard du Roi, qui en eſt le Protecteur, c'eſt un devoir, c'eſt une obligation indiſpenſable.

(4) *Quelque ſoin que nous ayons pris d'y raſſembler tous les termes, dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former l'éloge des plus grands Héros.*] De la façon dont ceci eſt énoncé, on peut croire que l'Académie, en faiſant ſon Dictionnaire, n'a eu autre choſe en vuë, que de recueillir les mots, dont on peut ſe ſervir dans un Panégyrique, dans une Ode, dans un Poëme Epique; ou que du moins, en raſſemblant auſſi tous les autres, elle ne l'a fait que par maniére d'acquit: mais que pour ceux qui peuvent entrer dans l'éloge d'un grand Prince, elle y a travaillé avec tout un autre ſoin. Car c'eſt là ce qui réſulte naturellement de la phraſe, dont il s'agit.

Que ſi on la veut prendre dans un ſens plus étendu, & comme faiſant une Figure, qui, dans l'expreſſion de la plus noble partie, comprend le Tout; il y aura un autre inconvénient. C'eſt que tous les faiſeurs de Dictionnaires ſeront auſſi bien fondez que nous, à dire qu'ils ont *pris ſoin de raſſembler tous les termes, dont on peut former l'éloge des plus grands Héros.*

Il y a d'ailleurs une autre obſervation à faire là-deſſus : c'eſt que les mots de Jurer, blaſphémer, voler, tuer, aſſaſſin, traître, crime, poiſon, inceſte, &c. ne ſont pas moins dans le Dictionnaire de l'Académie, que ceux de Régner, vaincre, triompher, libéral, magnanime, conquérant, valeur, gloire, ſageſſe, &c. Qu'ainſi on peut dire avec le même fondement que nous avons *pris ſoin de raſſembler* tous les termes dont on peut ſe ſervir pour faire les invectives les plus ſanglantes, & pour décrire les actions les plus abominables.

(5) *Tous les termes, dont l'Eloquence*] Phraſe louche par elle-même, & qui laiſſe en doute d'abord, ſi on ne veut point dire, *Tous les termes, l'éloquence deſquels.*

(6) *Nous avouons*, SIRE, *que vous nous en avez fait ſentir plus d'une fois & le défaut & la foibleſſe*] Ces mots-là, de la maniére dont ils ſont rangez, font tout un autre ſens que celui qu'on a voulu leur donner. On a voulu dire que le Roi nous faiſoit ſentir la foibleſſe & la pauvreté de la Langue :

& cette phraſe, tout au contraire, étant ainſi conçue, ſignifie qu'il nous a fait ſentir le défaut & la foibleſſe des Héros.

(7) *Lorſque notre zéle*] Quand on a avancé une propoſition, il faut que la preuve qu'on en donne enſuite, y ait un parfait rapport. Ainſi, après avoir dit que le Roi nous a fait ſentir plus d'une fois *la foibleſſe* de la Langue, il faudroit pour le bien prouver, faire une eſpèce d'énumération de diverſes choſes, en quoi il nous l'a fait ſentir. Mais ici on ne parle que d'une ſeule. Et outre qu'en cela on manque à prouver ſuffiſamment ce qu'on avoit avancé, puiſqu'une propoſition générale ne ſauroit être prouvée par un fait particulier; on donne, de plus, lieu de croire que ce n'eſt qu'à l'égard de ce fait particulier, qu'on a trouvé la Langue trop foible.

(8) *Parler du ſecret impénétrable*] Parler d'un ſecret, c'eſt le révéler, le divulguer. De ſorte qu'on pourroit dire, que bien loin que le zéle & le devoir engagent à parler du ſecret impénétrable des deſſeins d'un Prince,

ils obligent au contraire à n'en dire mot.

(9) *Ne répondoient pas à nos idées*] Il faudroit pour la juſteſſe de la conſtruction, *ont mal répondu*, puiſqu'auparavant il y a, *nous ont engagez*. Ou bien, ce qui ſeroit encore plus réguller : *Toutes les fois que notre zéle ou notre devoir nous ont engagez..... nous avons trouvé que les mots..... ne répondoient pas à nos idées.*

(10) *Providence*] Reconnoître que le terme de Providence n'appartient qu'à Dieu ſeul, & qu'il ne peut jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu ; mais cependant, dire en même-temps, qu'on le donneroit, s'il étoit permis de le donner ; il y a en cela une contradiction d'idées, & cela ſe détruit de ſoi-même.

D'ailleurs, en diſant : *Et nous aurions oſé*, &c. *s'il pouvoit être permis*, &c. on marque une grande diſpoſition à faire la choſe même, que l'on reconnoît n'être pas permiſe. Je ne ſais ſi je me trompe ; mais cet endroit, à ce qu'il me ſemble, bleſſe la bienſéance.

(11) *Ce qui nous conſole*] Voilà encore

un endroit où l'expreſſion fait tort au ſens. Car, ſi l'Académie eſt véritablement touchée de ce qui regarde la gloire du Roi, ce ne doit pas être un ſujet de conſolation pour elle, de ce que les autres Langues ne ſont pas plus capables que la nôtre, de donner une juſte idée des actions d'un ſi grand Prince. On ne peut avoir raiſon de s'exprimer de la ſorte, que quand on veut bien laiſſer voir, qu'on n'agit que par émulation. Mais hors de là il eſt mal de dire qu'on ſe conſole de ne pouvoir pas bien faire, parce que d'autres ne peuvent pas faire mieux.

(12) *C'eſt que* ſur *un pareil ſujet les autres langues n'auroient aucun avantage* ſur *la nôtre*] De ces deux *ſur*, le premier eſt peut-être impropre; car on ne dit pas, *avoir avantage ſur quelqu'un ſur quelque choſe*, mais, *en quelque choſe*. De plus, l'exactitude & la pureté du ſtyle ne ſouffrent pas qu'on mette dans un petit membre de période, deux *ſur*, qui dépendent tous deux d'un même régime.

(13) *De brillant & de ſublime dans leurs plus fameux Panégyriques*] A prendre le

mot de *Panégyrique* dans un ſens étroit, cela n'iroit pas loin. Ainſi je ne doute point que par les *plus fameux Panégyriques*, on n'ait eu en vuë tout ce que les Anciens, Grecs & Romains, peuvent avoir fait de plus achevé, en matiére de louanges, dans tous leurs ouvrages. Mais en même temps auſſi je crois que c'eſt une exagération, & trop forte en elle-même, & vicieuſe outre cela quant au ſens, & quant à l'expreſſion, que de dire que ce qu'il y a de plus brillant & de plus ſublime dans l'Eloquence, ou Grecque, ou Romaine, ne puiſſe pas avoir *aſſez de force & aſſez d'éclat pour ſoutenir le ſimple récit des victoires* du Roi. Le brillant, le ſublime, & l'éclat ne ſont point faits pour *ſoutenir* : & un *ſimple récit* ne doit point être *ſoutenu*. Cela implique contradiction.

(14) *Qu'il nous ſoit permis*, SIRE, *de détourner les yeux d'une gloire ſi éclatante*] Je ne blâme point cette phraſe ; mais pourtant, *les yeux d'une gloire*, peuvent trouver de mauvais plaiſans.

(15) *Le Vainqueur des nations*] Pour pouvoir dire qu'un Prince eſt le *Vain-*

queur des nations, il ne ſuffit pas qu'il ait été toujours victorieux dans toutes les guerres qu'il a, ou entrepriſes, ou ſoutenues contre diverſes nations : il faut qu'il ait ſubjugué des nations entiéres. Or cela ne ſe peut pas dire du Roi ; quoique ſes victoires & ſes conquêtes ſoient plus grandes & plus glorieuſes par elles-mêmes, que celles des Princes qui ont ſubjugué pluſieurs nations.

(16) *Le Vangeur des Rois*] Cette épithète ne convient pas non plus. Il faudroit pour la fonder, que le Roi eût effectivement rétabli le Roi d'Angleterre ſur le Thrône. Tant qu'il ne l'y rétablit point, il eſt ſon protecteur, ſon appui, mais il n'eſt point ſon *vangeur* : le mot de *Vangeur* ſuppoſant un homme qui non ſeulement a pris quelqu'un ſous ſa protection, mais qui l'a effectivement vangé de ſes ennemis, & rétabli en ſon premier état.

(17) *Une protection ſi glorieuſe*] La conſtruction ſouffre ici. Car il ne ſuffit pas que ſous le terme de *Protecteur*, celui de *Protection* ſoit enfermé, pour dire enſuite abſolument, *une protection*

si glorieuse : mais il faut néceſſairement, que celui même de *Protection* ait été exprimé : ces mots, *une si glorieuse*, étant ici de même nature que le pronom démonſtratif, *ce*, qu'on ne peut jamais employer, ſans que le terme, auquel il ſe rapporte, ait été déjà employé peu de temps auparavant, ou ſans ajoûter enſuite quelque choſe qui marque préciſément de quoi il s'agit. Ainſi, après avoir parlé de la protection, dont le Roi honore l'Académie, on peut bien dire : *Une si haute protection*, SIRE. Que ſi on ne s'eſt point encore ſervi du mot de *Protection*, il faudra dire : *Une si haute protection que celle dont vous nous honorez* ; ou quelque autre choſe de ſemblable. Car, ſi l'on n'ajoûte rien après *une si haute protection*, dans un cas où le même mot n'a pas précédé, encore une fois il n'y a point de conſtruction.

Si glorieuse. En parlant des grandes actions du Roi, c'eſt fort bien dit, *des actions si glorieuses*, parce que c'eſt à lui qu'elles apportent de la gloire. Mais en parlant de la protection que le Roi nous donne, comme ce n'eſt

pas à lui, mais à nous qu'elle fait honneur, il faut le marquer, & dire, *une protection qui nous eſt ſi glorieuſe.*

Ce qu'il y a encore de plus conſidérable à obſerver ſur cette phraſe, *combien nous honore une protection ſi glorieuſe*, c'eſt qu'elle roule ſur des termes qui ne diſent à peu près que la même choſe, & qu'ainſi elle tombe dans le vice où tomberoit celui qui diroit: Je ſens combien me fait de plaiſir une choſe ſi agréable, ou, Je ſens combien m'eſt utile une choſe ſi avantageuſe. Car l'honneur & la gloire ne ſont pas plus diſtincts entre eux, que l'agrément & le plaiſir, que l'avantage & l'utilité.

(18) *Quel bonheur pour nous de trouver en même temps le modéle le plus parfait de l'Eloquence*] De la façon dont ceci eſt énoncé, on ne donne pas aſſez à entendre où l'on a trouvé ce modéle; & puiſque c'eſt du Roi qu'on veut parler, il me ſemble qu'il auroit fallu dire, *de trouver en vous*, ou quelque choſe d'équivalent. Mais ſans m'arrêter à ce qui regarde ici l'expreſſion, je paſſe à ce qui regarde le ſens.

Le

Le Roi parle ſans doute très-purement, il s'exprime avec une grande juſteſſe, avec une grande préciſion, & il a l'eſprit ſi excellent, il eſt ſi conſommé dans les affaires de ſon Etat, que tout ce qu'il penſe & tout ce qu'il dit dans ſes Conſeils, eſt toujours ce qu'il y a de meilleur à dire & à penſer. Tout cela fait un très-grand Prince, un très-grand génie, qu'on peut propoſer aux Rois pour modéle : mais fait-il un Orateur éloquent, ſur le modéle duquel ceux qui aſpirent à l'Eloquence, doivent & puiſſent ſe former ? De plus, quand le bon ſens, la pureté, & la préciſion qui règnent dans tout ce que le Roi dit dans ſes Conſeils, feroient cette véritable Eloquence, que les Académiciens doivent chercher ; comment la pourroient-ils imiter, puiſque pour cela il faudroit être admis dans ſes Conſeils, & pouvoir l'entendre parler ſur les affaires de ſon Etat ? Car s'ils n'ont l'honneur de le voir & de l'entendre que comme la foule des Courtiſans, ils pourront bien apprendre de lui à ſe poſſéder toujours, à ne dire jamais rien de dur,

rien d'inutile, rien que de précis & de ſage. Mais tout cela regarde bien plus les mœurs ; que l'Eloquence. Ainſi, plus j'approfondis la louange qu'on a voulu donner en cela au Roi, moins je la trouve convenable.

(19) *Vous êtes*, SIRE, *naturellement, & ſans art, ce que nous tâchons de devenir par l'étude*] Pour juger ſi cette propoſition renferme un ſens juſte, il faut examiner ce que le Roi eſt naturellement, & ce que les Académiciens doivent travailler à devenir par l'étude. Le Roi eſt naturellement, c'eſt-à-dire par ſa naiſſance, & ſans y avoir rien contribué de lui-même, Roi de France ; il eſt naturellement très-bien fait ; il eſt naturellement d'une bonne & heureuſe complexion: & ſi l'on veut étendre encore davantage le ſens de *naturellement*, il a naturellement de l'eſprit, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, de la fermeté, de la grandeur d'ame. Voilà, à peu près, ce qu'on peut dire que le Roi eſt naturellement, & qu'il a ſans le ſecours de l'art. Mais eſt-ce là ce qu'un Académicien doit ſe propo-

ser de devenir, & d'acquerir ? Il me ſemble que comme Académicien, ce qu'il doit ſe propoſer, c'eſt de devenir un excellent Grammairien, un excellent Critique en matiére de Littérature, un excellent Hiſtorien, un excellent Orateur, un excellent Poëte, enfin un excellent homme de Lettres. Or le Roi n'eſt rien de tout cela naturellement.

(20) *Il règne dans tous vos diſcours*] La choſe eſt vraie en ſoi, mais elle me paroît mal énoncée. Car ces mots, *dans tous vos diſcours*, ne conviennent nullement au Roi. Il faudroit dire : *Il régne dans tout ce que vous dites* ; ou bien, *Vous ne dites rien où il ne règne.*

(21) *Une ſouveraine raiſon*] Cette ſouveraine raiſon, dont il eſt ici queſtion, & qui fait les ſages Princes, & les habiles Politiques, eſt-ce la même que celle qui fait les Orateurs, & les Poëtes ? Nullement : c'en eſt une d'une eſpèce toute différente, & qui n'a rien de commun avec l'Eloquence, ſi ce n'eſt, parce qu'il n'y a point de véritable Eloquence, que celle qui eſt fondée ſur la raiſon.

(22) *Qui vous rendent maître de toute l'ame de ceux qui vous écoutent, & qui ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre*] Tout cela se peut fort bien dire d'un grand Prédicateur, d'un grand Orateur, & si l'on veut, d'un éloquent Général d'Armée, accoutumé à haranguer ses soldats, & à leur inspirer ce qu'il veut ; mais non pas d'un Roi qui donne ses ordres à ses Ministres, & qui leur prescrit ce qu'ils doivent faire. Voilà quant au sens des paroles : je viens maintenant aux paroles mêmes.

C'est fort bien dit, en parlant d'un Orateur, *ceux qui l'écoutent*. Mais en parlant d'un Roi qui agite, qui discute avec ses Ministres les affaires de son Etat, il faut dire, *ceux qui l'entendent parler*. Et dire en cette occasion, *ceux qui l'écoutent*, c'est une phrase aussi impropre que si on disoit, *ses auditeurs*, pour dire, ses *Ministres*.

Il y a, ce me semble, une autre faute de justesse dans ces paroles, *qui vous rendent .... & ne leur laissent*. Car ce ne sont pas les expressions fortes & précises, qui *rendent* un homme *maître*

&c. C'eſt la ſouveraine raiſon, ſoutenue de ces expreſſions. Et par conſéquent, au lieu que ces mots ſont mis au pluriel, & ſe rapportent à *expreſſions*, ils doivent être mis au ſingulier, & ſe rapporter à *ſouveraine raiſon*.

Je crois auſſi qu'en cet endroit, *expreſſion forte*, n'eſt pas bien dit : parce que dans la bouche du Maître, des expreſſions fortes ſont des expreſſions dures, & qui tiennent de l'empire & de la menace.

Quant à cette autre façon de parler, *maître de toute l'ame*, il me ſemble qu'elle a quelque choſe de poëtique, & qu'elle eſt ici mal appliquée. Car s'agit-il que le Roi, pour faire entrer ſes Miniſtres dans ſon ſentiment, ſe rende maître de leur eſprit, par la force de ſes raiſons & de ſes paroles ?

(23) *L'Eloquence où nous aſpirons par nos veilles, & qui eſt en vous un don du Ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques*] Si on s'étoit contenté de dire que l'Eloquence où l'Académie aſpire, doit beaucoup aux actions héroïques du Roi, on auroit dit une choſe qu'on pourroit trouver moyen

de ſoutenir. Mais de dire que l'Eloquence, qui eſt en lui *un don du Ciel*, doit beaucoup *à ſes actions héroïques*, c'eſt une choſe qui ne ſe peut pas défendre. Car c'eſt dire préciſément, que le don du Ciel, qui eſt en lui, doit beaucoup à ſes actions.

(24) *Les graces que vous verſez ſans ceſſe ſur les gens de Lettres, peuvent bien faire fleurir les Arts & les Sciences : mais ce ſont les grands événemens, qui font les Poëtes & les Orateurs*] Si les graces répandues ſur les gens de Lettres, font fleurir les Lettres ; il s'enſuit néceſſairement qu'elles font auſſi des Poëtes & des Orateurs. Car les Lettres ne peuvent pas fleurir ſans l'Eloquence & la Poëſie. Ainſi le ſens du ſecond membre de cette période étant déjà enfermé dans le premier, il n'y a pas lieu de l'énoncer enſuite dans le ſecond membre, comme par une eſpèce d'oppoſition, & d'en former un axiome.

Mais quand il n'y auroit nulle difficulté en cela, je ne vois pas ſur quoi on fonde que ce ſont les grands événemens, qui font les Poëtes & les

Orateurs. Tout ce qu'ils font, c'eſt de leur fournir des ſujets propres à les exciter, & à les ſoutenir. Alexandre a été un des plus grands Conquérans du monde, & il n'y a peut-être jamais eu de plus grand événement dans l'Univers, que le renverſement de l'Empire des Perſes, ſuivi de l'établiſſement de celui des Grecs dans une partie conſidérable de l'Europe, dans l'Egypte, & dans l'Aſie juſqu'au Gange. Cependant les grandes choſes qu'il a faites, lui ont-elles fait naître un excellent Poëte Grec? Et le Poëte Chérilus, qui les a vuës, & qu'il combloit même de bienfaits, en a-t-il été moins mauvais Poëte? Les victoires d'Annibal grandes & ſignalées en Eſpagne & en Italie, & celles mêmes de Jules Céſar, ont-elles fait naître des Poëtes & des Orateurs? En a-t-on vû de bien fameux du temps de Charlemagne, ſi célébre par ſes grandes actions, & par l'Empire Romain partagé avec les Grecs? Et s'il étoit vrai que les merveilles du règne d'un Prince, en dûſſent faire naître, *au milieu d'un pays barbare*, pourquoi les pre-

miers Ottomans n'en ont-ils point eu, dont le nom ait mérité de parvenir jusques à nous ? Je sais bien que l'Eloquence ne doit pas être renfermée dans les bornes d'une vérité rigoureuse : mais il ne faut pas aussi dans une Epître, s'emporter comme feroit un Orateur dans la Tribune, ou comme un Poëte dans un ouvrage Pindarique.

(25) *Tandis que nous nous appliquons*] Voici une période d'une extrême longueur, & qui n'a en cela nulle proportion avec les autres, qui sont presque toutes coupées.

Il me semble, au reste, qu'il y a quelque chose qui blesse la bienséance, de représenter dans un même tableau, d'un côté l'Académie travaillant à la composition, ou à la révision du Dictionnaire, & de l'autre le Roi à la tête de ses Armées.

Mais laissant cela à part ; puisque c'est du Dictionnaire qu'on parle, & du Dictionnaire achevé, il ne faut pas dire en le présentant : *Tandis que nous nous appliquons .... vos armées victorieuses la font passer* : mais, *Tandis*

que

bleſſe & la pauvreté de la Langue :

que nous nous ſommes appliquéz .... vos armées victorieuſes l'ont fait paſſer, &c.

(26) *Des ornemens que nous avons tâché d'y ajouter*] Travailler au Dictionnaire d'une langue, eſt-ce y ajouter *des ornemens* ? Tous ceux qui font des Dictionnaires, ne ſont que des compilateurs plus ou moins exacts. On orne, on embellit une langue par des ouvrages en proſe ou en vers, écrits avec un grand ſens, un grand goût, une grande pureté, une grande exactitude, un grand choix de penſées & d'expreſſions. Mais on ne peut pas dire que ce ſoit y ajoûter *des ornemens*, que d'en recueillir, d'en définir les mots, & d'en fournir des exemples tirez du bon uſage.

(27) *Vous répandez ſur nous*] Ce *nous*, ſi on en juge par tous les autres qui ſont dans l'Epître, & même par ceux qui ſont dans la période précédente, doit s'entendre des Académiciens. De ſorte qu'à prendre droit par les termes, cela ſignifie que les étrangers ſont aſſujettis aux coutumes de l'Académie, dans tout ce que leurs loix leur ont pu laiſſer de libre. Mais

quand on ôteroit l'équivoque de *nous*, qui eſt très-facile à ôter, il ne ſeroit peut-être pas aiſé de réduire cette penſée à un ſens juſte & raiſonnable. Car la langue d'un pays peut-elle raiſonnablement ſe mettre au rang des choſes, que les Loix laiſſent à la liberté des peuples de quitter comme il leur plaît ?

(28) *Quel empreſſement*] Tout ceci, quant au ſens, ne me paroît pas aſſez lié, ni avec ce qui précéde, ni avec ce qui ſuit.

(29) *C'eſt ce qui nous répond du ſuccès*] Qu'eſt-ce que le ſuccès d'un Ouvrage ? Eſt-ce ſimplement de durer long-temps, & de paſſer à la Poſtérité ? Si cela eſt, tous les mauvais Ouvrages qui ſont parvenus juſqu'à nous depuis deux mille ans, plus ou moins, ont eu un grand ſuccès. Et que promet-on au Dictionnaire, quand on ne lui promet autre choſe ? Mais, ſi par le ſuccès d'un Ouvrage on entend, comme on le doit, le jugement avantageux qu'en fait le Public après l'avoir examiné, comment peut-on dire que l'empreſſement que la

Postérité aura à recueillir les Mémoires de la vie du Roi, est ce qui répond du succès du Dictionnaire ?

(21) *S'il arrive .... qu'il ait le pouvoir de fixer la langue pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins, que parce que*] C'est dire : s'il arrive qu'il ait le pouvoir de fixer la langue, ce ne sera pas lui qui la fixera. La bonne Logique auroit voulu qu'on eût dit : S'il arrive que la langue Françoise, telle qu'elle est aujourd'hui, vienne à être fixée pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins, que parce que, &c.

(22) *Nous sommes*] Lorsqu'un particulier écrit à un autre particulier, il peut finir sa lettre par-tout où il veut. Il peut couper tout d'un coup, & dire, *Je suis*, sans que cela ait aucune liaison de sens avec ce qui a précédé. Peut-être même que c'est mieux fait d'en user de la sorte, que de s'amuser à prendre un tour, pour finir une lettre comme en cadence. Mais il n'en est pas de même, à mon avis, quand une Compagnie écrit au Roi. Il faut que tout soit plus compassé, plus m-

ſuré, plus étudié; & que du moins les derniéres choſes qu'on a dites, aient quelque rapport de ſens avec la proteſtation, par laquelle on finit. Car une fin bruſque, & qui n'eſt liée à rien, marque de la négligence, ou de la laſſitude: & l'un & l'autre bleſſent le reſpect.

FIN.

Quoique la Lettre ſuivante n'ait pas un rapport néceſſaire avec ce qui précéde, on a cru qu'elle ne ſeroit pas déplacée ici.

A M. le Préſident BOUHIER, *de l'Académie Françoiſe.*

JE vous envoie, Monſieur, ce qu'on vient (1) d'écrire contre vous, ou pluſtôt contre la Poëſie Françoiſe, à l'occaſion de votre Préface ſur le Poëme de Pétrone. Si vos Cenſeurs n'en vouloient qu'à vous perſonnellement, ils pourroient demeurer tranquilles à l'ombre de cette douceur, & de cette modeſtie, qui vous ſont naturelles. Mais comme ils ſoûtiennent des opinions, dont le Parnaſſe eſt alarmé, il ſeroit mal de garder le ſilence.

Tous leurs raiſonnemens portent ſur ces deux paradoxes. I. *Que la Poëſie peut, & même devroit ſe paſſer du vers.* II. *Que nos vers François peuvent, & même devroient ſe paſſer de la rime.*

Quant au premier, c'eſt une de ces

(1) Le Journal des Sçavans, *Février* 1737. Article VI. avec les Feuilles du *Pour & Contre*, CXLVI, & CXLVII.

nouveautez ſpécieuſes, que feu M. de la Motte eſſaya de mettre à la place des véritez reçues. Vous ſavez qu'il étoit l'homme du monde le plus poli, & qu'aſſurément il ne lui tomba jamais dans l'eſprit, que d'avancer des ſentimens contraires aux nôtres, ce fût nous mortifier. J'ai donc lieu de croire que lui-même, ſi nous avions l'avantage de le poſſéder encore, il me pardonneroit, comme à notre cher & illuſtre Abbé (2) Fraguier, de n'adopter pas quelques-unes de ſes idées.

Toutes les fois que je l'ai preſſé de nous dire ſur quel fondement il vouloit proſcrire la verſification, j'ai vû ce qui ſe voit clairement par ſes Diſſertations imprimées, que ce qui le mettoit de mauvaiſe humeur contre les vers, c'étoit l'extrême difficulté d'en faire de bons. En recevant ſon principe, je rejette ſa conſéquence. Il eſt difficile de faire d'excellens vers : cela eſt vrai, & plus vrai, peut-

(2) On a de ce ſavant Académicien une Diſſertation ſur ce même ſujet, imprimée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome VI.

être, que notre Confrére ne ſe l'eſt imaginé. Mais, de cette difficulté même, je conclus qu'un Poëte, ni ne peut, ni ne doit écrire qu'en vers.

Qu'eſt-ce, en effet, qu'un Poëte? Horace (3) ne donne ce titre qu'à un eſprit ſupérieur; qu'à une bouche d'où ſortent des ſons capables d'élever l'ame. Puiſqu'un Poëte eſt donc un eſprit ſupérieur, c'eſt à lui qu'il eſt réſervé de vaincre les difficultez. Et par conſéquent la difficulté du vers, à ne la conſidérer qu'en elle-même, n'autoriſe pas un Poëte à écrire en proſe. Mais de plus, s'il eſt vrai que ces ſons harmonieux, qui doivent nous élever l'ame, réſultent principalement de cette difficulté vaincue; dès-lors tout Poëte, pour arriver à ſa fin, doit prendre ce moyen. Sans cela, borné au langage commun, il n'eſt point Poëte, & il me diſpenſe d'une admiration, qui l'eût mis dans un rang à part.

De cette derniére raiſon, il s'en-

(3) . . . . *Cui mens divinior, atque os Magna ſonaturum.* Sat. I. 4. 43.

ſuit que le vers, tout difficile qu'il eſt, n'a été introduit dans la Poëſie, que pour faciliter aux Poëtes l'exécution de ce qu'ils ſe propoſent. Car quelle eſt leur fin ? Horace vient de le dire. C'eſt d'agir ſur notre ame, non ſeulement par la nature des objets, qu'ils nous mettent devant les yeux ; mais encore par la nature des ſons, dont ils nous frappent l'oreille.

Que ces ſons mélodieux ſoient attachez, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, à un certain arrangement de mots, & à une certaine meſure de ſyllabes, c'eſt ce qu'un Sophiſte voudroit qu'on lui prouvât en forme. Mais, ſous prétexte que la cauſe n'eſt pas ſuffiſamment connue, on n'eſt pas reçu à conteſter un effet certain. Contentons-nous de ſavoir avec (4) Cicéron, que l'oreille, ou pluſtôt l'ame, à qui l'o-

(4) *Aures enim, vel animus aurium nuntio, naturalem quandam in ſe continet vocum omnium menſionem.* Orat. cap. 53.

Neque ipſe verſus ratione eſt cognitus, ſed naturâ, atque ſenſu, quem dimenſa ratio docuit, &c. Ibid. cap. 55.

reille fait son rapport, a dans elle-même la mesure de tous les sons: & que cette espèce de mesure qu'on appelle vers, fut indiquée & déterminée, non par le raisonnement, mais par le sentiment. Vouloir pénétrer plus avant, ce seroit une vaine curiosité: & soûtenir que ce goût universel pour le nombre poëtique vient d'une convention arbitraire, ce seroit démentir la Nature, dont les impressions, lorsqu'elles sont de tous les temps & de tous les lieux, ont plus de force que tous les argumens possibles.

Pourquoi la prose, dira encore un Sophiste, ne pourroit-elle pas, avec la vivacité des images, avec la hardiesse des figures, avec la pompe de l'expression, tout ce que peut la Poësie accompagnée du vers? Parce qu'il manquera toujours à la prose, lui répondra-t-on, cette espèce particuliére d'harmonie, qui, au jugement de l'oreille, ne peut résulter que d'une telle mesure, qu'on appelle vers; & qui est par rapport à la prose, ce qu'est le chant par rapport à la maniére or-

dinaire de parler, ou la danſe par rapport à la maniére ordinaire de marcher.

Mais n'y a-t-il donc pas de l'harmonie dans la proſe ? Oui ſans doute, il doit y en avoir, & beaucoup. Mais l'oreille met une différence du tout au tout entre l'harmonie de la proſe, & celle du vers. Tellement qu'une cadence proſaïque ne déplaît pas moins dans le vers, qu'une cadence poëtique dans la proſe. Auſſi l'Eloquence & la Poëſie ſont-elles deux ſœurs, qui ont chacune leur beauté propre. Véritablement on ne ſauroit décider laquelle eſt la plus belle des deux. Celui-ci ſera plus touché de l'une ; celui-là, de l'autre. Mais tout le monde convient qu'elles ne ſe reſſemblent nullement, & qu'il leur faut des parures tout-à-fait différentes : enſorte que ce qui embellit l'une, enlaidit l'autre.

Une proſe poëtique, ajoûtent nos adverſaires, peut réunir ces différentes beautez. Pour moi, plus je cherche à me faire ici des idées nettes, moins je trouve ce que c'eſt, ni que

proſe poëtique, ni que poëſie proſaïque. Je ne vois dans l'un, que d'inſipides vers. Je ne vois dans l'autre, qu'une proſe où néceſſairement ſe raſſemblent tous les vices que Longin (5) oppoſe au Sublime.

Rien de plus poëtique, quant au fond, que le *Songe de Scipion*. Mais, quant à la forme, Cicéron s'eſt bien gardé de tomber dans le poëtique, & il n'a employé aucune des figures, aucune des images, aucune des expreſſions, qui ſont particuliérement conſacrées à la Poëſie.

On a reconnu qu'il y avoit du poëtique dans le ſtyle de quelques grands écrivains: de Platon, entre autres: & il me ſemble que le P. Malebranche, à certains égards, mérite la même louange. Mais c'eſt une maniére de parler, qui, réduite à ſa juſte valeur, ſignifie que ce ſont d'habiles Peintres, dont le pinceau hardi & léger, comme l'eſt celui des vrais Poëtes, donne tout à la fois, & de l'ame aux choſes matérielles, & du corps

(5) Longin, du Sublime, chap. 3.

aux penſées métaphyſiques. On n'a point voulu dire qu'ils y employaſſent les couleurs réſervées aux Poëtes : & ce ſeroit leur faire grand tort, que de l'entendre ainſi. Une proſe poëtique, dans le ſens de nos Modernes, ſera-t-elle jamais autre choſe parmi les productions de l'eſprit, que ce qu'eſt un hermaphrodite parmi les productions de la nature ?

Je paſſe, Monſieur, à celui de vos Cenſeurs, qui vous fait un crime de ce que vous maintenez la rime dans le vers François. Car le ſentiment de M. de la Motte ne lui ayant pas ſurvécu ; d'autres beaux-eſprits ont cherché du moins à ſauver quelque débris de ce naufrage. Il demandoit, Poëſie ſans verſification. Ceux-ci, forcez d'admettre l'un & l'autre, demandent ſeulement que notre vers ſoit affranchi de la rime, pour ne conſerver que la meſure. Telle eſt leur idée, qu'ils nous donnent pour une découverte capable de faire honneur à l'eſprit philoſophique de nos jours ; quoiqu'elle (6) ait été vingt fois pré-

(6) On peut voir, entre autres, le *Pſau-*

ſentée au Public, & toujours rebutée, depuis cent cinquante ans.

Pour nous dégoûter de la rime, ils commencent par en décrier l'origine. Quand même ce qu'ils avancent là-deſſus, ne ſeroit pas (7) combattu par des Savans du premier ordre, toujours ne prouveroit-il rien. Venons au fond de la queſtion.

Pourquoi donc voudroient-ils proſcrire la rime ? Parce que c'eſt, diſent-ils, *une contrainte inutile, & ſouvent pernicieuſe aux véritables beautez de la Poëſie.* Je vais examiner ces deux propoſitions : mais la ſeconde avant la

tier de David, torné en proſe meſurée, ou vers libres, par Blaiſe de Vigenére, 1588, & la *Sylvanire, Fable Bocagére* d'Honoré d'Urfé, 1627.

Tous les paſſages des Poëtes Grecs ou Latins, traduits & citez par Méziriac dans ſes Commentaires ſur les Héroïdes d'Ovide, ſont en vers François non rimez.

(7) Voyez *Huetiana*, art. 78, & la Lettre de M. d'Herbelot, inſérée dans le *Traité de l'origine des Jeux Floraux*, par M. de la Loubére.

On peut voir auſſi ce que j'ai cité d'Iſaac Voſſius, dans le *Traité de la Proſodie Françoiſe*, page 111.

premiére, afin de commencer par l'eſſentiel.

1°. *Contrainte pernicieuſe.* Voyons-nous qu'en effet la rime ait été pernicieuſe à Malherbe, au grand Corneille, à Moliére, à Deſpréaux, à Racine? Peut-on croire qu'ils euſſent mieux écrit, s'ils avoient écrit avec plus de liberté? Ils ne ſont pas toujours égaux : ceux qui écrivent en proſe, le ſont-ils? Et quand la rime auroit occaſionné quelques-unes de leurs fautes, doit-on s'en prendre à elle, ou à l'Auteur? Que n'a-t-il eu la patience de chercher quelque autre tour, dans une langue auſſi riche que la nôtre? D'ailleurs, combien la rime n'occaſionne-t-elle pas de beautez? Car ne ſait-on pas que ſouvent, plus elle paroît fuir, plus la néceſſité où l'on eſt de la trouver, étend l'eſprit, le réchauffe, & fait éclorre des idées, qui ne ſeroient point venues ſans elle? Ainſi les maux qu'elle fait, doivent être compenſez avec les ſervices qu'elle rend.

Pour quiconque eſt né Poëte, la rime eſt une eſclave, dont il ſe fait

obéir. Si cette eſclave ſe révolte, c'eſt contre des gens qui n'ont nul droit de lui commander. Et parce qu'ils ne peuvent la ſoumettre, ils tâchent de l'exclure. Mais il y a long-temps que Cicéron (8) nous a prévenus contre ces eſprits vains, qui, faute de pouvoir atteindre à la perfection d'un Art, voudroient donner pour les bornes de l'Art même, les bornes de leur talent.

2°. *Contrainte inutile.* Pour le prouver, il faudroit me faire ſentir que la rime ne contribue en rien à cette douce mélodie, à ces ſons enchanteurs, que le Poëte doit me faire entendre. C'eſt donc encore ici une affaire de pur ſentiment. Et par où s'y prendra-t-on pour détruire la connoiſſance que j'ai de ce qui ſe paſſe en moi, & de ce que mes organes ſeuls y opérent, ſans qu'ils me conſultent?

Au défaut du raiſonnement, car il ſeroit ridicule de l'employer ici, on fait valoir l'exemple des peuples qui n'ont point rimé. Tels qu'autrefois

(8) Tuſculane II, chap. 1.

tous les Grecs & tous les Romains ; aujourd'hui quelques Italiens, & quelques Anglois.

Quant aux Grecs & aux Romains, vous y avez répondu d'avance, Monsieur, en faisant voir dans votre docte Préface, que cette mélodie qu'ils trouvoient dans l'arrangement cadencé de leurs syllabes longues ou brèves, nous avons cherché aussi à nous la procurer dans notre Langue, mais de la maniére dont nous le pouvions.

A l'égard des Italiens & des Anglois, il est certain que leurs plus grands Poëtes ont toujours rimé, & riment encore. Ainsi, pour ces nations-là-mêmes, l'exemple de quelques particuliers n'a pas fait une loi générale. En fera-t-il une pour nous François, qui par une longue expérience connoissons le génie de notre Langue, & qui, naturellement portez au changement, & n'ayant que trop changé sur beaucoup d'autres points, avons toujours été constans pour la rime ?

On insiste principalement sur l'exemple des Anglois : & peut-être ignorez-

ignorez-vous, Monſieur, qu'aujourd'hui c'eſt un mérite dans Paris, de mépriſer ſouverainement le Grec & le Latin, mais de ſavoir un peu d'Anglois. Je crois que nos Voiſins, s'ils étoient atteints d'une baſſe jalouſie, ce qui n'eſt pas vrai-ſemblable, ſeroient bien charmez de nous voir prendre ainſi le change. Pourront-ils n'être pas tentez de rire, lorſqu'ils apprendront qu'en matiére de Poëſie, on nous renvoie à leur école? Mais enfin, puiſque nous ne ſaurions ni vous ni moi juger de leurs Poëtes, il faut nous en rapporter au témoignage d'autrui.

Voulant donc me former une idée de leur verſification, j'ai eu recours aux lumiéres d'un écrivain non-ſuſpect, qui, après un long détail, conclud en ces termes. *J'ai*, dit-il, *aſſez de connoiſſance du Parnaſſe Anglois, pour trouver ce tableau très-juſte. Mais ne ſemble-t-il pas que l'Auteur a voulu peindre les efforts d'une nation nouvellement attachée aux Lettres, qui combat contre un reſte de barbarie, qui cherche des règles qu'elle ignore, & qui en eſt*

encore aux simples & brutes productions de l'esprit & du bon sens naturel, dont elle est à la vérité fort bien partagée, en attendant qu'il plaise au Ciel de lui inspirer le goût de l'ordre, de l'élégance, de la douceur, & de l'harmonie.

Vous ne devineriez jamais, Monsieur, de qui sont ces paroles si outrageantes pour les Poëtes Anglois. Elles sont (9) de votre Censeur lui-même. Je les ai fidélement citées. Oui, c'est l'Auteur du *Pour & contre*, qui s'explique ainsi : & par conséquent cette réformation qu'il voudroit introduire dans notre Poësie, il la fonde sur l'exemple d'un peuple, *qui en est encore*, selon lui, *aux simples & brutes productions de l'esprit & du bon sens naturel.* En qualité de François, comment n'a-t'il pas eu honte de nous avilir, de nous anéantir jusqu'à ce point-là ? Mais en qualité de Critique, comment n'a-t-il point vû qu'il n'étoit pas d'accord avec lui-même, lorsqu'il nous donne pour modéle en fait de Poësie, une nation à

(9) *Pour & Contre*, Tome IX. p. 334.

laquelle il refuſe en ce genre, un commencement de *goût* ? Répondra-t-il que le titre de ſon Ouvrage lui permettoit de ſe contredire ? A la bonne heure, ſuppoſé qu'il n'ait voulu que plaiſanter.

Peu nous importe, au reſte, que cette Satire contre le Parnaſſe Anglois ſoit bien ou mal fondée. J'ai prétendu faire un argument *ad hominem*, & rien de plus. Car, dans une matiére qui m'eſt inconnue, je ne puis que ſuſpendre mon jugement. A la vérité, je me ſouviens qu'étant il y a douze ou treize ans à Londres, j'eus plus d'une fois l'agrément de voir M. Pope, le Deſpréaux de l'Angleterre, qui me parut très-bien connoître nos quatre ou cinq grands Poëtes François ; & par ſes diſcours je compris, que s'il avoit encore plus d'eſtime pour d'autres Poëtes, c'étoit uniquement pour les Grecs, & pour les Latins, qu'il connoît encore mieux.

Je ne reviens au *Pour & contre*, que pour en relever une phraſe où l'Auteur, qui montre d'ordinaire plus

de circonſpection dans ce qu'il écrit ; me paroît oublier qu'il parle à un homme tel que vous. *Mais, au nom des Muſes ! ſongez donc* (voilà de quelle maniére il apoſtrophe M. le P. Bouhier) *ſongez donc, que ce n'eſt ni la rime, ni l'agencement d'un certain nombre de ſyllabes, ni tout votre mécaniſme, qui forme proprement la Poëſie.*

Permettez ; Monſieur, qu'on lui réponde pour vous, & ſur le même ton. *Mais, au nom du bon ſens ! ſongez qu'on ne vous a point dit que ce ſoit ce mécaniſme, qui forme la Poëſie. On vous a dit, & on vous le répéte, que la Poëſie, dans toutes les langues qui nous ſont connues, demande la verſification : & que la verſification, dans la langue Françoiſe, demande ce mécaniſme, dont la rime fait eſſentiellement partie.*

Voilà en effet la ſource de toutes ſes objections. Il s'obſtine à prendre ce terme de *Poëſie* dans un ſens reſtraint : & là-deſſus il vous accuſe de ſoûtenir que la rime eſt néceſſaire à la Poëſie, en tant que Poëſie. Mais ne ſait-il pas, ou ne doit-il pas ſavoir, que *Poëſie*, *Eloquence*, ſont des ter-

mes *complexes*, qui embraſſent pluſieurs idées; & qu'on a droit de les employer abſolument, ſans être obligé à ſpécifier toujours dans quel ſens précis on les emploie? Ainſi, quand vous dites que la rime eſt néceſſaire dans la Poëſie Françoiſe; tout Lecteur intelligent, & de bonne foi, ſupplée de lui-même l'idée intermédiaire, qui eſt celle de *verſification*, renfermée ſelon vous, & ſelon les principes de ceux qui ont fait notre Langue, dans le terme de *Poëſie*.

Finiſſons. Car je me reproche d'avoir trop inſiſté ſur les paradoxes de vos deux Cenſeurs: étant perſuadé, comme je le ſuis, que les principes du goût ſont immuables, & que tout ce qui les contredit, ne peut avoir qu'un règne très-court. Mais la reconnoiſſance que je vous dois, Monſieur, & l'amitié que je vous ai vouëe, m'obligeoient de prendre votre défenſe, qui proprement eſt celle de notre Poëſie.

A Paris, ce 4. Mars 1737.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé, *Remarques de Grammaire ſur Racine, par M. l'Abbé* D'OLIVET, *de l'Académie Françoiſe*; & j'ai cru que l'impreſſion de cet Ouvrage ſeroit agréable & utile à ceux qui ont du goût pour une ſaine Critique. A Paris, ce 20. Mars 1738.

SALLIER.

Le Privilége eſt imprimé à la fin du Traité de la Proſodie Françoiſe.

BIBLIOTHEQUE

De l'Imprimerie de JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur du Roi, & de l'Académie Françoiſe.